

Les Études du CERI
N° 153 - 154 - mars 2009

**Aux marges du monde,
en Afrique centrale...**

Roland Marchal

Roland Marchal

Aux marges du monde, en Afrique centrale...

Résumé

La crise du Darfour a permis de mettre en lumière des crises irrésolues sur ses frontières au Tchad et en République centrafricaine. Le point commun de ces différents conflits est sans doute l'existence de mouvements armés transnationaux qui survivent et se recomposent dans les marges qu'autorisent les dynamiques étatiques dans la région, ainsi que les apories des politiques de résolution des conflits de la communauté internationale – apories redoublées par les choix de certaines grandes puissances.

Une analyse de la conjoncture en Centrafrique et de l'histoire de certains mouvements armés, inscrits dans cet espace régional, plaide pour une approche moins conventionnelle des politiques de sorties de crise. Elle met en exergue une zone centrée sur la Centrafrique et ses frontières avec les pays voisins comme véritable site d'analyse du factionnalisme armé depuis les indépendances, ainsi que des trajectoires spécifiques de construction étatique.

Roland Marchal

On the World's Fringes, in Central Africa...

Abstract

The Darfur crisis has shed light on unresolved crises at its borders in Chad and the Central African Republic. What these various conflicts most have in common is probably the existence of transnational armed movements that endure and reorganize in the fringes created by state dynamics in the region as well as the aporias of the international community's conflict-resolution policies doubled by the choices of certain major powers.

An analysis of the situation in the Central African Republic and the history of certain armed movements active in this regional space argues in favor of a less conventional approach to crisis-solving strategies. It points up a zone centered on the Central African Republic and its borders with neighboring countries as the real site for the analysis of armed factionalism since the wave of independence and the specific trajectories of state-building.

Aux marges du monde, en Afrique centrale...

Roland Marchal
CNRS/CERI

La guerre du Darfour, *volens nolens*, a contribué à remettre sur le devant de la scène les crises à ses frontières, qui constituent pour une part l'objet de cette Etude. Il a fallu admettre peu à peu que ces conflits étaient liés, et que la guerre civile tchadienne était irrésolue, consubstantielle à la tragédie qui se déroulait sous les yeux d'une communauté internationale à la fois hyperactive et impuissante¹. La résolution 1778, votée en août 2007 par le Conseil de sécurité des Nations unies, est une première tentative de rendre compte – bien imparfaitement – de cette donne régionale : elle autorise une force européenne à sécuriser les camps de déplacés et réfugiés dans l'est du Tchad et dans le nord-est de la Centrafrique. Pourtant, si les dynamiques militaires s'analysent à l'aune du conflit au Soudan, la Centrafrique et le Tchad sont dans des positions très différentes².

Dans une large mesure, nombre des acteurs militaires pro et antigouvernementaux au Darfour ont des liens significatifs avec la guerre civile tchadienne débutée en 1966. Certains des mouvements insurgés du Darfour bénéficient non seulement de sanctuaires humanitaires au Tchad, mais également de facilités militaires significatives : ils paient cet appui, quelquefois admis publiquement, quelquefois nié officiellement, en jouant le rôle de forces supplétives d'un pouvoir à bout de souffle, mais soutenu par l'argent du pétrole et

¹ R. Marchal, « Chad/Darfur : how two crises merge », *Review of African Political Economy*, n° 109, 2006, pp. 467-482 ; J. Toubiana, « Echo effects. The Chadian instability and the Darfur conflict », *Sudan Issue Brief*, n° 9, février 2008, Small Arms Survey ; P. Berg, «The dynamics of conflict in the tri-border region of the Sudan, Chad and the Central African Republic », Friedrich Ebert Stiftung, Country Conflict Analysis Studies, mars 2008.

² Voir la carte régionale en annexe.

par Paris. Quant aux *janjawid*³, tenus responsables des massacres et de la désolation au Darfour, certains sont recrutés dans des groupes initialement installés au Tchad, mais qui ont dû migrer vers l'Ouest soudanais, notamment pour échapper à la répression de leur Etat depuis le début des années 1980. Pourtant l'action de la communauté internationale vise surtout à éviter un débordement du conflit au Darfour en minimisant ces aspects transnationaux et régionaux, largement d'ailleurs sous l'influence de la diplomatie française. Cette-ci, depuis 2005, n'a cessé aux niveaux européen et onusien de nier ces liens et d'entériner le discours d'Idriss Déby, qui se présente comme la cible des islamistes soudanais et autres djihadistes d'al-Qaïda.

Quant au statut de la République centrafricaine (RCA), il est bien plus paradoxal. Son implication dans le conflit au Darfour est indirecte à plus d'un titre. D'abord, la géographie a ses droits et la partie du Darfour qui jouxte le nord-est de la Centrafrique est restée relativement calme jusqu'à l'été 2006. Si insécurité militaire il y a, elle se concentre pour l'essentiel au nord-ouest de la RCA, bien loin donc de la frontière avec le Soudan. Ensuite, le lien le plus fort entre troubles intérieurs et conflits à la frontière concerne moins le Darfour que le Tchad. En effet, Paris a tenu à sanctuariser le nord-est de la Centrafrique, essentiellement pour empêcher les rebelles tchadiens hostiles à Idriss Déby d'y transiter comme ils l'avaient notoirement fait en avril 2006 lors de la première attaque contre la capitale tchadienne (quand bien même l'insécurité est la plus prégnante dans le Nord-Ouest). D'une certaine manière, on va le voir, ce point souligne dans quelle mesure la déstabilisation de la Centrafrique est bien plus le fait de la situation intérieure tchadienne que des agissements soudanais, réels mais proprement secondaires. Enfin, à l'inverse de ce qui s'est passé au Tchad où à Paris, au moins jusqu'à l'automne 2008, n'aura guère eu plus que des velléités réformatrices, l'intervention militaire européenne ouvre en Centrafrique un espace politique de négociation, ce qui rend la posture affichée par la France plus originale, peut-être en accord avec cette rupture qu'annonçait le candidat Sarkozy à propos de la politique africaine de la France : pour le dire dans les termes d'un diplomate français, il s'agit de « se préoccuper ici plus de la population que du régime »⁴. L'enjeu va au-delà d'une ouverture politique contrôlée, gage d'une stabilisation interne, comme Paris le désire au Tchad : il est bien question de reconstruire un Etat centrafricain, rien de moins.

Plutôt que de se concentrer sur l'actualité politique et répéter une erreur faite par beaucoup à propos du Darfour, il nous a semblé plus intéressant d'adopter un point de vue à la fois plus régional et plus historique. En effet, il est frappant de voir que, dans le cas de la crise au Darfour, trop d'analyses ont vite oblitéré les dimensions régionales, les dynamiques politiques locales, et les effets très ambivalents des interférences internationales, pour réifier le conflit en un génocide mené par un régime dépourvu soudain de toute finalité autre que l'éradication de ses populations – ces dernières devenant ainsi les victimes innocentes donc porteuses *a priori* du droit et de la justice⁵.

³ Cf p. 40.

⁴ Entretien, Bangui, novembre 2007.

⁵ Voir notamment G. Prunier, *Darfour : un génocide ambigu*, Paris, Editions de la Table Ronde, 2006 qui
Les Etudes du CERI - n° 153 - 154 - mars 2009

Adopter une telle posture n'est pas sans risques d'erreur et sans doute bien des assertions dans la suite de ce texte relèvent davantage d'hypothèses issues d'une recherche en cours que de conclusions rigoureuses. Reste que cette analyse a quelque intérêt parce qu'elle permet de nourrir la réflexion sur la (re)construction de l'Etat dans un pays où les débats sur de tels aspects stratégiques sont souvent absents faute de *fora* adéquats, d'appétence des élites, et d'une communauté internationale peu représentée⁶ et vite submergée par la fragilité de ses propres ambitions.

Une anecdote peut résumer l'origine de cette recherche : lors de l'expulsion du président Aristide de Haïti, l'avion l'emmenant en Afrique du Sud dut faire escale sur le continent africain. Washington appela Paris, qui désirait alors faire oublier la division consécutive à la crise irakienne quitte à prendre part à un règlement de compte de l'Administration républicaine contre les démocrates américains : le Quai d'Orsay conseilla donc d'atterrir à Bangui, capitale de la RCA. Après que l'information eut été transmise à l'avion, le pilote appela directement le diplomate de service pour s'assurer que la Centrafrique était bien un Etat...

Le point de départ de ce travail est l'identification d'une zone qu'il s'agit de considérer comme un site d'actions et une unité de lieu. Cet espace est centré sur la Centrafrique mais déborde sur le Soudan (Darfour et Sud-Soudan), l'Equateur (région de la République démocratique du Congo), le nord-est du Congo, le sud du Tchad et l'extrême est du Cameroun comme terroir historique. La conclusion visée peut être résumée en une phrase : cette zone illustre une cristallisation régressive des constructions étatiques de la région. Cette dernière n'inclut pas seulement le Tchad et le Soudan, objets aujourd'hui de l'attention internationale, mais aussi le Cameroun, le Congo et la République démocratique du Congo (RDC).

Si l'on considère cette aire à l'aune des trajectoires des Etats de la région, on voit combien elle se situe à la marge, à leurs marges. Dans tous les cas, avec évidemment des différences notables, les régions riveraines de la République centrafricaine apparaissent comme des périphéries de leurs Etats respectifs. Quant à la Centrafrique, elle n'est que la somme de ses périphéries, au point que, hier et aujourd'hui, plusieurs acteurs internationaux doutent purement et simplement de l'existence même d'un Etat.

Cette marginalité doit déjà fournir l'occasion d'une première interrogation : parle-t-on des mêmes périphéries et dans quelle mesure la déliquescence de l'Etat centrafricain renvoie-t-elle à ce dispositif régional ? En effet, la notion même de périphérie ne peut être acceptée sans déconstruction tant il est clair par exemple que le Darfour et la partie occidentale du Sud-Soudan ne peuvent être considérés comme des périphéries de même statut dans le fonctionnement de l'Etat au Soudan. On le sait depuis les critiques de la théorie de la dépendance, parler de périphérie se limite souvent à évoquer un fonctionnement du

s'inspire beaucoup d'un mouvement important aux Etats-Unis autour de la Save Darfur Coalition. Voir les nombreux textes de Eric Reeves (<http://www.sudanreeves.org/>) et John Prendergast (ENOUGH project : <http://www.enoughproject.org/>) pour une illustration des points communs et des quelques différences au sein de ce courant d'opinion.

⁶ Seuls parmi les grands donateurs, la France et les Etats-Unis disposent d'une ambassade. Si la Commission européenne dispose de locaux, la Banque mondiale n'est plus représentée à Bangui.

centre, et non pas à analyser la périphérie. De plus, comme le rappelle notamment Anthony Giddens, un Etat n'existe que dans un système d'Etats⁷ et, en toute rigueur, il faut peut-être tirer de cette thèse un véritable retournement du sens commun : on devrait se demander si, au lieu de caractériser l'Etat centrafricain par ses dysfonctionnements, il ne faudrait pas, au contraire, lui reconnaître une capacité remarquable à exprimer un tel système régional. Une réflexion de cet ordre nécessite d'inverser le dispositif normatif habituel et de considérer, par exemple, les centres à partir de leurs périphéries et non l'inverse. Cette approche n'est pas nouvelle : elle a été tentée avec un très grand talent par Janet Ewalt⁸, dans le cas des relations entre la vallée du Nil et un royaume situé dans les Monts Noubas, ou par Wendy James⁹ pour l'Ethiopie. Incidemment, elle permet de souligner combien histoires locales et régionales ne peuvent être analytiquement séparées.

En second lieu, ce terroir historique peut être référé, de manière récurrente au cours du dernier siècle et demi, à des modes d'assujettissement coercitif et des épisodes armés qu'il serait vain ici de classer en violences politiques, sociales, communautaires ou de délinquance armée. En effet, ce territoire doit être considéré comme le site de différents types de violences et de révoltes, qui ont en commun d'avoir à la fois été dirigées contre les pouvoirs centraux et d'avoir pris pour cibles des groupes appartenant déjà à ces marges. Cette involution récurrente des groupes armés, qu'ils se considèrent comme l'expression légitime de revendications populaires ou qu'ils soient celle d'une délinquance sociale démultipliée (coupeurs de route, « corps habillés »¹⁰ en goguette...), soulève la question proprement archéologique de l'exercice du pouvoir armé dans cette zone¹¹. Evoquer une archéologie semble ici plus pertinent que de travailler à une taxinomie tant la première s'efforce de souligner des mécanismes de surgissement, de fonctionnement et de rupture sans procédures normatives prédéfinies. Elle devrait procéder dans une double direction, celle de l'instauration de l'Etat, fût-ce par les biais concessionnaires, et celle des trajectoires sociales des instances violentes, notamment mais pas uniquement concernant les groupes armés ou les pratiques « moléculaires » des « corps habillés » en situation ordinaire.

Cette violence relève pour une part d'une réinterprétation permanente de l'économie de traite qui a réduit la population centrafricaine de près de six millions au XVIII^e siècle à moins de 800 000 personnes au début du XX^e, les captifs étant conduits vers Tripoli, Le Caire,

⁷ A. Giddens, *A Contemporary Critique of Historical Materialism : The Nation State and Violence*, Cambridge, Polity Press, 1985.

⁸ J. Ewald, *Soldiers, Traders and Slaves ; State Formation and Economic Transformation in the Greater Nile Valley, 1700-1885*, Madison, University of Wisconsin Press, 1990.

⁹ W. James, « Epilogue », in D. Donham and W. James (eds.), *The Southern Marches of Imperial Ethiopia : Essays in History and Social Anthropology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.

¹⁰ Les « corps habillés » sont les fonctionnaires de l'Etat en uniforme (armée, police, douanes, gendarmerie...).

¹¹ En ce sens, il faut rendre hommage aux travaux d'historiens comme Denis Cordell ou Saibou Issa ou d'anthropologues comme Janet Roitman, même si ce travail n'a pas les mêmes hypothèses de départ.

ou vers l'océan Indien. André Gide a évoqué dans son *Voyage au Congo* les pratiques criminelles des sociétés concessionnaires qui se sont divisées la Centrafrique au tournant du XX^e siècle et furent la cause des premières rebellions anticoloniales. Mais cette coercition s'est largement poursuivie plus tard lors de la colonisation ou dans la période postcoloniale : n'est-ce pas Jean-Bedel Bokassa qui envoyait l'armée nationale travailler dans ses propriétés alors que des milices recrutées dans son département d'origine remplissaient peu à peu les fonctions dites régaliennes¹² ? En ce sens, il serait intéressant de lier cette pratique, dont la densité historique doit surprendre, avec les usages coloniaux de la coercition, usages massifs liés aux résistances au travail forcé¹³, à l'imposition des cultures de rente, à la monétisation de l'économie et à l'assujettissement des indociles. Cette restitution historique devrait se poursuivre dans la période postcoloniale tant certaines continuités semblent profondes¹⁴.

Si l'Etat n'a pratiquement pas cessé de brutaliser sa propre population avant et après la période coloniale, il faut également s'interroger sur les multiples groupes armés qui se sont développés dans ses marges et ont vécu à côté ou adossés à l'appareil d'Etat centrafricain. On pourrait citer par exemple pour la période la plus récente, le mouvement de Jean-Pierre Bemba (Mouvement de libération du Congo) basé dans la région de l'Equateur de la République démocratique du Congo mais qui a joué le rôle de milice supplétive de Ange-Félix Patassé, président contesté, tout en faisant de Bangui une plate-forme pour ses liens commerciaux avec l'international. On devrait aussi rappeler la longue présence de rebelles et de militaires soudanais à l'intérieur de la RCA, chacun mettant souvent le conflit qui les opposait entre parenthèses pour mieux mener ses petites affaires. D'une certaine manière, les probables incursions de l'Armée de résistance du Seigneur commandée par Joseph Kony au printemps 2008 ne font que rappeler cette évidence proprement géopolitique valide dès les années 1960. Mais il existe des trajectoires autrement plus singulières dont ce texte rendra compte plus avant.

Dans l'idéal, il conviendrait de faire une véritable description sociologique des groupes armés qui ont opéré dans ce terroir depuis la période coloniale. A l'inverse de la très grande majorité des écrits sur ce thème, ce qui serait visé serait moins une analyse en termes de direction militaire ou politique et de projet politique qu'une sociographie de ces groupes¹⁵. Comment et dans quelles conditions se sont-ils créés ? Sur quelle antériorité se sont-ils construits en termes de recrutement ou de résistance à l'Etat ? Quelles ont été leurs relations

¹² Voir sur cette période, D. Bigo, *Pouvoir et obéissance en Centrafrique*, Paris, Karthala, 1988.

¹³ P. Mollian, *Sur les pistes de l'Oubangui-Chari au Tchad 1890-1930*, Paris, L'Harmattan, 1992.

¹⁴ Comme l'a fait par exemple Claude Ardit, dans le cas de la culture du coton au Tchad : « Des paysans plus professionnels que les développeurs ? L'exemple du coton au Tchad depuis la colonisation jusqu'à l'intervention des ONG actuelles (1930-2002) », *Revue Tiers Monde*, Paris, 2004, n° 180, pp. 841-865.

¹⁵ Voir dans ce sens le travail mené par M. Debos : « Fluid loyalties in a regional crisis : Chadian "ex-liberators" in the Central African Republic », *African Affairs*, n° 427, Vol. 107, 2008, pp. 225-241 ; « Les limites de l'accumulation par les armes. Itinéraires d'ex-combattants au Tchad », *Politique africaine*, n° 109, mars 2008, pp. 167-181.

avec les populations civiles (le pluriel ici pour indiquer que la population civile ne se comporte pas uniment par rapport à eux) ? Quel est le cycle de vie de tels mouvements armés ? Comment jouent-ils de la frontière et de la marge ? Quels types de reclassements sociaux sont à l'œuvre sur la moyenne période, c'est-à-dire comment les combattants survivent-ils dans les périodes d'accalmie ?

Un tel travail devrait naturellement aboutir à plusieurs considérations. D'une part, il mettrait en exergue des trajectoires régionales d'éléments armés, franchissant les frontières, changeant d'allégeance politique, s'immergeant dans des conflits où leur implication antérieure est quasi nulle. La permanence de ce phénomène inviterait à revenir sur les trajectoires étatiques et à s'interroger sur les formes du politique qui produisent ainsi du factionnalisme armé de manière récurrente. D'autre part, il inviterait à reconsidérer un certain nombre de conflits perçus aujourd'hui comme « centraux » (comme au Sud-Soudan ou au Darfour) pour en proposer une interprétation décentrée, à la marge devrait-on dire. Cette approche pourrait se révéler intéressante puisqu'elle soulignerait des continuités entre des conflits que tout sépare, ... sauf l'archéologie¹⁶.

Tel n'est pas notre propos, et notre but est ici de mettre à plat un certain nombre de données recueillies depuis trois ans. Nous nous attacherons dans un premier temps à décrire la situation actuelle en Centrafrique. Elle constitue le centre de la zone d'étude, mais pas la totalité. Cette description ne prend pas en compte les événements survenus depuis décembre 2008, ce qui n'altère aucune des conclusions de ce travail bien au contraire ! Si l'essentiel des annotations est consacré à la République centrafricaine, on trouvera également des remarques sur les autres parties du terroir historique défini dans cette introduction.

Nous nous intéresserons ensuite à certains groupes armés. Si l'on est loin de l'inventaire évoqué précédemment, le but est ici, plus modestement, de faire le point sur certains mouvements qui jouent un rôle essentiel dans la donne politique actuelle. Parmi ces derniers, on évoquera notamment l'histoire finalement assez dense des groupes armés tchado-centrafricains et des *janjawid*, qui font figure de paradigmes dans le contexte historique régional actuel. Il aurait été encore plus éloquent de décrire l'un des groupes armés actuels du nord-est de la Centrafrique, non seulement parce qu'il s'est opposé violemment aux forces françaises, mais surtout parce qu'il reflète dans sa composition les trajectoires de ses combattants, l'histoire de ses dirigeants, et la prégnance actuelle de ce terroir historique comme site d'actions.

Nous concluerons en mettant en perspective ces données et en reformulant de manière plus incisive certaines questions soulevées ici. Compte tenu de l'espace de ce texte, il n'a pas été possible d'y inclure une section centrée sur la situation qui prévalait à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e. Celle-ci justifierait les contours quelque peu impressionnistes de cette zone, et inscrirait les interrogations sur les constructions étatiques dans un cadre historique plus large, en soulignant notamment l'ampleur des dispositifs de coercition et de prédation alors à l'œuvre.

¹⁶ Réalité dont on trouve d'ailleurs trace, jusqu'à aujourd'hui, dans les récits des combattants de cette région qui dessinent, sans sentiments particuliers, la curieuse topologie des camps rebelles des conflits déchirant cette zone. Cette topologie n'a guère à voir avec les positionnements des mêmes acteurs dans la sphère politique étatique.

LA CENTRAFRIQUE DANS L'ATTENTE DE LA RECONSTRUCTION DE SON ETAT

Un épisode à la fois insignifiant, car récurrent, et tout à fait allégorique des problèmes que rencontrent la Centrafrique et la communauté internationale dans leur volonté de normaliser une situation qui ne l'est vraiment pas, peut ici servir d'introduction.

En février 2008, les policiers en butte une nouvelle fois à des arriérés de salaires – entre vingt-six et trente-trois mois selon les interlocuteurs – décident de recourir à leur expertise traditionnelle : taxer la population au moyen de contrôles routiers instaurés cette fois-ci non plus dans les quartiers périphériques la nuit tombée, mais en plein jour et au centre-ville. Dans un premier temps, la communauté expatriée croit échapper à cet exercice indu mais itératif de l'autorité des « corps habillés » avant de se rendre à la raison : l'amende est citoyenne et même universaliste puisqu'elle s'applique à tous, quelquefois même à l'entrée et à la sortie d'un des rares supermarchés où s'approvisionnent lesdits étrangers. Tout cela augure aussi mal de la « nouvelle politique » de restauration de l'Etat de droit de M. le Président et ministre de la Défense, François Bozizé, que de l'utilité d'un séminaire international sur la réforme de la sécurité qui doit se tenir quelques semaines plus tard en grande pompe dans la capitale centrafricaine. Finalement, c'est un diplomate français qui se rend chez le chef d'état-major des armées et lui rappelle que la France n'aide pas les Forces armées centrafricaines (Faca) pour voir ses citoyens ainsi rackettés au centre-ville, qui plus est de la capitale. Quelques heures plus tard, l'armée intervient contre la police dans les rues de Bangui. Les contrôles sont effectivement démantelés, la population respire mieux et les expatriés peuvent à nouveau se prévaloir de leur liberté de circulation dans la capitale. Mais que faut-il en penser en terme de reconstruction de l'Etat de droit ?

Sans aucunement nier le fait que la population ordinaire peut à nouveau vaquer à ses occupations sans être soumise de jour et de nuit à l'arbitraire des « corps habillés », force est d'admettre qu'il y a une autre lecture possible qui fait écho à des représentations très fortes dans la société urbaine de Bangui. D'abord, le fait que le droit est et demeure celui de l'(ex) puissance coloniale. On retrouve là une ambiguïté fondamentale et permanente, qui date sans doute de 1993, de la politique française vis-à-vis de la Centrafrique. Pour Paris, d'une part, la communauté internationale doit prendre ses responsabilités et la France ne peut ou ne veut plus porter à bout de bras un Etat centrafricain réduit aux acquêts ; d'autre part, les choix français doivent rester centraux du fait de l'assurance hexagonale de « savoir faire dans ce pays » (une assurance dont les résultats restent pourtant à démontrer) et d'une attitude de ladite communauté internationale qui sait se tourner, dès que la tension monte, vers la « nation cadre » (l'ancienne puissance coloniale) pour gérer au mieux ses affaires. Ensuite, il y a collision entre une vision à court terme et des priorités à moyen terme. Interrogé sur cette question, le diplomate français a, en effet, affirmé que cela ne pouvait durer, même si, de fait, cela durait déjà depuis plusieurs jours. Et ce point de vue n'a pas manqué de soutien parmi les internationaux qui ont mis un peu vite en avant les affres de la population centrafricaine. Reste que le choix augure particulièrement mal d'une logique de normalisation : l'armée ne doit pas servir au maintien de l'ordre. C'est ce qu'on peut

lire, y compris dans les publications de l'OCDE, qui ont tant de succès chez les donateurs et dans les bureaux du PNUD. D'ailleurs, c'est cette implication de l'armée qui est décrite par tous comme charpentant la crise de l'Etat dans ce pays. Fallait-il pour dénouer une crise en rejouer une autre plus fondamentale ? Enfin, derrière cet affrontement vertueux entre une armée républicaine et une police soudain subversive, s'est aussi matérialisée une autre facette mal explorée des choix faits. En effet, dans la « nouvelle politique » dont le régime et les donateurs ont peu à peu tracé les contours, il est clair que c'est l'armée et non la police qui fait figure d'institution prioritaire. Ce choix peut être compris dans un pays où de larges territoires restent hors le contrôle, même nominal, de l'Etat, mais il doit aussi être discuté car il induit les ferments de nouvelles crises en laissant l'armée en tête-à-tête avec une population qui ne l'apprécie guère pour quelques mauvaises raisons et beaucoup de bonnes¹⁷.

Si cette péripétie est décrite en détail, c'est parce qu'elle est l'archétype des situations dans lesquelles se trouvent les acteurs internationaux, désireux de « bien » faire et sans doute moins enclins à Bangui qu'ailleurs à ignorer les frasques du régime. En même temps, ils sont peu disposés à mettre leurs choix au jour le jour en adéquation avec un objectif qu'il est plus facile d'énoncer dans le registre onusien que dans le répertoire politique centrafricain.

Pour éclairer cette contradiction, on voudrait dans la suite de cette section revenir sur plusieurs composantes problématiques de la situation actuelle. La première, pour être une figure obligée, est bien plus qu'un exercice critique : il faut revenir sur les conditions d'accession au pouvoir de François Bozizé et sur la dépendance massive de son régime vis-à-vis d'Idriss Déby et d'un contexte régional. En éclairant cette scène, on ne fait qu'actualiser l'ancrage historique d'un scénario qui est celui de la Centrafrique depuis sa constitution : les premiers personnels coloniaux ne venaient-ils pas du Congo Léopoldien¹⁸ ? Et la France n'a-t-elle pas surinvesti militairement ce pays à cause de la crise au Tchad ? Ces deux faits ne sont pas toujours présents à l'esprit. La deuxième section s'interroge plus schématiquement sur la fameuse gouvernance. Elle entend souligner combien la gouvernementalité de la concession demeure enracinée dans les pratiques les plus contemporaines de l'Etat centrafricain et s'adosse aussi sur des comportements internationaux, notamment français, formels et informels. Se rejoue ici également, certes avec des modulations significatives, un jeu de pouvoir qui conforte une structure d'Etat prédatrice et personnalisée (au sens du *personal rule* anglo-saxon). La troisième section voudrait revenir sur la « réforme du secteur de la sécurité », pierre angulaire de toutes les réformes censées conduire la Centrafrique de son coma terminal à une convalescence fragile mais réelle. La conclusion s'interrogera sur cet événement périphérique mais structurant qu'est aujourd'hui l'intervention européenne pour la poursuite du dialogue forcément national et la reconstruction de l'Etat... de droit.

¹⁷ *State of anarchy. Rebellion and abuses against civilians*, Human Rights Watch, Washington, septembre 2007.

¹⁸ P. Kalck, *Histoire centrafricaine*, Paris, L'Harmattan, 1992.

Un coup d'Etat régional ?

L'année 2003 est une année charnière pour l'ensemble de la région. Rétrospectivement, il est étonnant que les chancelleries occidentales aient mis autant de temps avant de réaliser que la relative stabilité qu'elles pensaient observer dans cette région n'avait plus guère d'accroche dans la réalité de ses dynamiques politiques. Peut-être faut-il y voir, à la suite de l'analyse présentée ci-dessous, la prééminence accordée à la situation en République démocratique du Congo (RDC). La mise en place du gouvernement transitoire en juin à Kinshasa et la réussite de la mission européenne Artemis (encore que fondamentalement composée de soldats français) en Ituri, voire le départ de Claire Short (partisane intransigeante de Kigali) de l'équipe de Tony Blair, ont pu apparaître à certains, notamment à Paris et Bruxelles, comme finalement des événements positifs qui auguraient une normalisation.

Au Soudan, 2003 est l'année du Darfour : même si l'on peut repérer le début du conflit dans une série d'affrontements qui se sont déroulés en 2002¹⁹, la guerre – la vraie, c'est-à-dire la plus brutale et éradicatrice – prend forme en 2003 après l'attaque contre l'aéroport militaire de El-Fasher, en avril, et se déchaîne avec une violence inouïe pendant pratiquement les douze mois suivants. Au Tchad voisin, l'année 2003 est celle de l'euphorie pétrolière et des ambitions renouvelées de son dirigeant : les premiers revenus pétroliers arrivent dans les caisses de l'Etat et les élites politiques constatent qu'il serait insensé de ne pas en profiter. Idriss Déby, pourtant affaibli par la maladie et contraint en 2001 d'annoncer qu'il abandonnera le pouvoir au terme d'un second mandat présidentiel acquis à la suite de fraudes électorales massives, s'estime indispensable à son pays : son parti proclame que la Constitution doit être changée pour permettre à un homme aussi providentiel de briguer un nouveau mandat en 2006. Cette décision précipite la crise au sein des barons du régime et crée les conditions d'une résurgence de l'opposition armée tchadienne au Darfour à l'automne 2005. En République démocratique du Congo, la crise en Ituri menace les Nations unies qui craignent, comme cela avait été le cas en Sierra Léone, de voir des casques bleus pris en otages par les milices locales et d'être humiliés alors que le bras de fer diplomatique avec les Etats-Unis sur l'Irak crée les conditions d'une campagne virulente contre l'organisation internationale accusée de tous les maux et de toutes les faiblesses²⁰.

A Bangui, le 15 mars, Ange-Félix Patassé est renversé par ce qu'il faut bien appeler une coalition régionale dont l'instrument circonstancié est l'ancien chef d'état-major des armées, passé dans l'opposition après une tentative d'arrestation musclée en octobre 2001, le général François Bozizé. Mais qu'on se rassure : ce régionalisme en acte, qui se traduit par une véritable coordination entre le Tchad (fournisseur de main-d'œuvre pour l'occasion²¹), le

¹⁹ A. de Waal (dir.), *The War and the Search for Peace in Darfur*, Harvard, Harvard University Press, 2007.

²⁰ F. Faria, « La Gestion des crises en Afrique subsaharienne. Le rôle de l'Union européenne », Institut d'études de sécurité de l'Union européenne, *Occasional Paper*, n° 55, novembre 2004.

²¹ Le rapport de ICG affirme que 80 % des combattants de Bozizé avaient été recrutés au Tchad... Voir Les Etudes du CERI - n° 153 - 154 - mars 2009

Congo Brazzaville (grand argentier de l'opération), le Congo démocratique (armurier) et le silence vertueux du Soudan et de la Libye, a la bénédiction de l'Elysée. De l'audace, certes, mais jusqu'à une certaine limite ; point de témérité !

Ce réalignement régional s'inscrit dans plusieurs ordres de rationalité. Il y a d'abord des antagonismes souvent personnels, quelquefois politiques, mais ressassés depuis de longs mois, qui incitent les dirigeants de la région à se débarrasser d'un de leurs pairs – démagogue remarquable dont les capacités de démantèlement de l'Etat et de prévarication sont considérées comme proprement exceptionnelles. Idriss Déby n'a plus confiance en un voisin qu'il imagine capable notamment de soutenir une rébellion armée à proximité des zones pétrolifères tchadiennes²². Denis Sassou Nguesso n'a jamais pardonné à Patassé d'avoir soutenu en 1997, dans la guerre civile congolaise, le président Lissouba (ils avaient sympathisé lorsque tous deux étaient étudiants à Montpellier) et de lui avoir servi d'intermédiaire obligé pour des livraisons d'armes et de munitions. Il est aussi très amer de ce que l'asile politique ait été octroyé à des proches du président défait (notamment son premier ministre) à Bangui, et ce d'autant plus qu'il a lui-même des amis centrafricains viscéralement hostiles à Patassé²³. Le Soudan, fidèle à la ligne qu'il s'est donnée depuis l'arrivée au pouvoir d'Idriss Déby, en décembre 1990, soutient les priorités de ses alliés français et tchadiens d'autant plus facilement qu'il s'inquiète des bonnes relations entre des opposants tchadiens (comme le Ouaddaïen Adoum Yakoub Kougou) travaillant pour le mouvement de John Garang et le régime Patassé. Plus que par impuissance à contrôler le territoire national, c'est par choix que les forces de l'ordre centrafricaines adoptent un laisser-faire ordonné par la présidence à Bangui.

Mais c'est le conflit dans les Grands Lacs et en République démocratique de Congo qui est sans doute le plus déterminant dans la décision de deux acteurs qui restent silencieux lors du coup d'Etat à Bangui, alors qu'ils ont joué un rôle décisif en coulisses. Joseph Kabila, arrivé au pouvoir en janvier 2001 après l'assassinat de son père, sait bénéficier du soutien angolais, proprement vital, mais il lui faut également marginaliser son opposition, notamment fragiliser Jean-Pierre Bemba, un adversaire politique qui, à la différence de bien d'autres, ne peut être accusé devant la population congolaise d'être un simple supplétif des armées ougandaise et rwandaise.

En effet, lorsque Jean-Pierre Bemba (certes avec l'appui de Kampala) crée le Mouvement de libération du Congo (MLC) en septembre 1998, peu d'observateurs lui accordent une grande crédibilité et beaucoup le voient alors comme le représentant des mobutistes, lui

International Crisis Group, *République centrafricaine : anatomie d'un Etat fantôme*, décembre 2007.

²² Comme on le verra plus avant dans le texte, ce sentiment est bâti sur une longue série d'ambiguïtés, de coups tordus et d'amitiés trahies. De plus, cette analyse était confortée par le rôle joué par Abdoulaye Miskine (Martin Koumtamadji). Celui-ci fut stipendié par Ange-Félix Patassé : sa milice était active en 2002 dans le nord de la Centrafrique où elle s'acharnait sur les Tchadiens plus que sur les coupeurs de route. Voir International Crisis Group, *République centrafricaine : anatomie d'un Etat fantôme*, *Op. cit.*.

²³ On pense notamment à Enoch Débant Lakoué, ancien Premier ministre de Kolingba et candidat malheureux aux élections présidentielles de 1993 (puis de 1999).

dont le père Jeannot Bemba Saolona a construit son immense richesse grâce à sa proximité avec le président Mobutu Sese Seko. Kigali a d'ailleurs entretenu dès le début des relations très fraîches avec Bemba à cause de cette histoire (et du lien que les Angolais pouvaient d'emblée faire entre Mobutu et l'Unita de Jonas Savimbi²⁴). La situation est néanmoins plus complexe²⁵. Jean-Pierre Bemba est originaire de Gemena, dans le nord de la province d'Equateur (frontalière donc avec la République centrafricaine), comme l'était le président Mobutu. Bemba appartient au groupe Ngwaka/Ngbaka associé à un groupe Gbaya de RCA. Plus précisément, ce groupe Ngwaka/Ngbaka n'est pas lié au groupe Ngbandi de Mobutu qui, lui, l'est aux Yakoma centrafricains. Ces derniers sont le groupe ethnique d'André Kolingba (président défait lors des élections de 1993 par Ange-Félix Patassé) et sont extrêmement bien représentés au sein de l'armée depuis les années 1980, sans commune mesure avec leur poids démographique dans l'ensemble centrafricain²⁶. Une partie seulement de la direction du MLC est originaire de l'Equateur²⁷ alors que l'essentiel des cadres militaires du mouvement provient de la Division spéciale présidentielle de Mobutu (et est donc Ngbandi). En juillet 1999, le MLC est fermement installé à Gbadolite et met en place un minimum d'administration : Jean-Pierre Bemba, en homme d'affaires consciencieux, instaure un système de taxes sur les commerces de la région et génère d'autres revenus de la culture du café et de la coupe du bois, en les exportant via l'Ouganda.

Laurent Désiré Kabila est dans une situation très difficile à cette époque (fin 1998). Il bénéficie alors de l'aide du Soudan qui transporte plusieurs centaines de rebelles ougandais pour combattre aux côtés de ses forces et bombarde les zones contrôlées par le MLC à l'instar de ce que Khartoum a toujours fait au Sud Soudan et fera quelques années plus tard au Darfour. C'est à cette époque que des forces tchadiennes, grâce à des financements libyens et sur la requête de Paris, sont également envoyées pour appuyer les partisans de Kabila dans cette zone, et se font davantage connaître par leurs violences contre les populations que par leurs succès militaires. C'est, d'ailleurs, la raison pour laquelle la population de l'Equateur accueille Bemba très chaleureusement.

²⁴ D'une part, il est clair que la participation de l'Angola à la marche de Laurent Désiré Kabila était motivée par la volonté de couper l'Unita de son sanctuaire congolais. De l'autre, pour des raisons qui tenaient sans doute plus à l'appât du gain qu'à une reconversion stratégique, Jean-Pierre Bemba et ses amis ougandais avaient fourni du carburant et autres équipements à l'Unita dans le second semestre 1998. Le pouvoir angolais en avait tiré ses conclusions.

²⁵ M. Belaid, *Le Mouvement de libération du Congo en RDC : de la guérilla au parti politique*, Paris, L'Harmattan, 2008 ; T. Carayannis, *Elections in the DRC : The Bemba Surprise*, Washington, United States Institute of Peace, Special Report 200, février 2008.

²⁶ Comme on le verra dans la dernière partie de cette Etude, ce problème est un peu l'épicentre visible des crises qui secouent Bangui en 1996 et 1997. Voir sur cette question J.-P. Ngoupande, *Opération Barracuda*, Paris, L'Harmattan, 1998.

²⁷ Selon Tatiana Carayannis (*Op. cit.*, 2008, p. 5) en 2000, 35 % de la direction du MLC était originaire de l'Equateur, 10 % de Bandundu, 10 % du sud Kivu, 25 % de la Province orientale, 15 % du Kasai, 5 % du Maniema.

En janvier 2001, l'Ouganda fait pression pour l'établissement d'une organisation qui fusionne le MLC et la fraction du Rassemblement congolais pour la démocratie, RCD-K/ML, qui lui est acquise : Jean-Pierre Bemba devient le président de la nouvelle organisation et Ernest Wamba dia Wamba vice-président du Front de libération du Congo (FLC). En moins d'un an, cette fusion, qui doit s'analyser à la lumière de la rivalité grandissante entre Rwanda et Ouganda, se révèle un échec majeur pour les Ougandais, puisqu'elle reste virtuelle et accroît encore les tensions entre alliés de Kampala. Même si initialement, le FLC réussit à normaliser quelque peu la situation en Ituri, les rivalités entre et au sein des composantes (auxquelles se rajoutent les mille et une manipulations ougandaises ainsi que la compétition entre tous pour mettre la main sur les ressources des zones contrôlées) provoquent rapidement l'éclatement du Front et le refroidissement des relations entre le MLC et ses anciens alliés ougandais²⁸.

C'est dans ce contexte d'involution militaire que les relations entre Bemba et Patassé se sont intensifiées. La RCA devient ainsi un élément essentiel dans le dispositif économique du MLC. Le prix en est, comme il semble être la norme dans cette région du continent, la participation du MLC à la défense du régime centrafricain. C'est pour cette raison que les troupes de Jean-Pierre Bemba (non sans tension interne avec certains chefs militaires Ngbandi qui auraient préféré parier sur André Kolingba) interviennent en mai 2001, octobre 2002 et février 2003, dans et autour de Bangui, pour mater les opposants et apprentis putschistes. Même si beaucoup d'observateurs considèrent que les troupes du MLC n'ont pas été à l'origine des plus grandes violences au Congo, le traitement qu'elles ont infligé aux populations et aux lois de la guerre en République centrafricaine a valu, en février 2003, une plainte devant la Cour pénale internationale mise en place en juillet 2002.

Quant à la diplomatie française, elle apparaît, comme souvent, à la fois conceptrice et prisonnière de choix politiques dans la région. D'une part, Patassé a épuisé depuis longtemps son capital de sympathie à Paris. Le départ des troupes françaises en avril 1998 n'a pas seulement traduit la véritable fin du conflit avec la Libye puisque la RCA, inatteignable par les avions de chasse libyens, sert de véritable base aérienne pour la protection du Tchad depuis les années 1980. Il a souligné l'irritation croissante des responsables français à l'égard d'un dirigeant qui a mis son pays en coupe réglée au-delà de toute mesure et dont les exigences sont souvent hors de propos, irréalistes et aussi hétérodoxes. Les relations de Patassé avec la Libye et ses petites affaires avec Jean-Pierre Bemba, sans parler de ses ambiguïtés vis-à-vis de différents groupes d'opposition armée tchadiens, font le reste. Mais, pour Paris, le conflit en République démocratique du Congo constitue le facteur structurant de sa diplomatie régionale.

Lorsque la seconde guerre congolaise commence en août 1998, une alliance composite se met en place sous la houlette de Paris pour lutter contre l'Ouganda, le Rwanda et contrer ce qui est perçu par certains en Afrique et à Paris, comme des ambitions anglo-américaines

²⁸ On ne veut pas ici revenir en détails sur les motivations des différents acteurs. Disons aussi que le désaccord tenait aux priorités militaires : Bemba pensait pouvoir mener la guerre jusqu'à Kinshasa et prendre tout d'abord la ville portuaire de Mbandaka, alors que les militaires ougandais étaient très réservés compte tenu du soutien sans faille de l'armée angolaise au régime Kabila. Les relations entre Bemba et Kampala ne furent cependant jamais réellement rompues : l'Ouganda conseilla Bemba au moment des élections de 2006 et lui offrit l'hospitalité après que la Cour pénale internationale décida de l'inculper (entretien par e-mail avec Tatiana Carayannis).

infondées. Le Tchad, la Centrafrique, le Soudan et la Libye se retrouvent ainsi associés pour des motivations souvent différentes. Khartoum entend affaiblir l'Ouganda et surtout contenir la progression du mouvement de John Garang dans l'Ouest, notamment en Centrafrique où ses forces ont des bases semi-permanentes et multiplient le braconnage. Bangui et N'djamena bénéficient de l'appui français et des financements libyens. Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Pourtant, la situation évolue rapidement et ce système d'alliances se délite. Au niveau interne, en mai 2001, la maison d'Ange-Félix Patassé est attaquée par des partisans de l'ancien chef d'Etat André Kolingba, et le président centrafricain n'est sauvé que par l'intervention d'une centaine de soldats libyens²⁹. Dans le prolongement de cette tentative de coup d'Etat, des troupes de Jean-Pierre Bemba mènent alors une répression très brutale visant spécifiquement la communauté yakoma. En octobre 2002, Patassé est une nouvelle fois sauvé par ses alliés qui s'en prennent à la population. En décembre 2002, la Libye mise sous pression par la France et ses alliés africains, rapatrie ses troupes tandis que la Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale) envoie une force de remplacement qui, très opportunément, reste sans réaction lorsque l'opposition arrive dans les faubourgs de la capitale en mars 2003. La décision de Bemba de rejoindre le gouvernement transitoire d'unité nationale en juin 2003³⁰ n'est pas simplement provoquée par le changement de pouvoir à Bangui, mais ce dernier constitue clairement un paramètre d'appréciation important.

François Bozizé apparaît ainsi comme le vecteur d'une normalisation régionale : ses forces entrent dans Bangui sans résistance des Forces armées centrafricaines (Faca)³¹. La population manifeste même massivement quelques semaines plus tard son soutien dans les rues de la capitale. Mais le général Bozizé doit aussi faire face aux conditions dans lesquelles il a pu construire une force militaire pour prendre le pouvoir à Bangui. On ne reviendra ici ni sur les modalités dans lesquelles les « libérateurs » furent recrutés, ni sur le pillage auxquels ils

²⁹ Le retour de la Libye sur la scène internationale débuta avec la rupture par des chefs d'Etat africains de l'embargo aérien qui frappait le régime de Khadafi depuis 1992 en février 1998. Celle-ci serait suivie assez rapidement par une normalisation avec Paris. Voir *Lettre du Continent*, n° 314, 8 octobre 1998, et pour un historique de la mise en cause des sanctions : M. Ouannes, « Chronique politique de la Libye », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Paris, CNRS, 2000. A la suite de cet événement, la Libye déclarait clore sa diplomatie panarabe et la réinvestir sur l'Afrique plutôt que sur un monde arabe toujours trop influencé par Washington et infantilisé par ses divisions internes. C'est dans ce sens que Tripoli finançait l'aventure militaire tchadienne en RDC : non seulement pour aider un régime ami, mais aussi pour affaiblir un camp (Ouganda, Rwanda) qui pouvait se prévaloir de fortes sympathies à Washington. Il faut ajouter qu'en avril 1999, la Centrafrique de Patassé rejoignait la Cen-Sad (Communauté des Etats sahélo-sahariens) créée en février 1998 : au-delà des intérêts privés de Patassé, le Libye retrouvait ainsi en partie une profondeur d'influence sur le continent noir similaire à celle qu'elle avait eue grâce à la Sanoussiyya à la fin du XIX^e siècle.

³⁰ En juillet 1999, un cessez-le-feu est signé à Lusaka tandis que trois mouvements rebelles contrôlent alors les deux-tiers du pays : le MLC de Bemba et deux factions issues du Rassemblement congolais pour la démocratie sous influence ougando-rwandaise. En janvier 2001, Laurent Désiré Kabila est assassiné et son fils Joseph lui succède. Un accord inter-congolais est négocié à Sun City en 2002 et un gouvernement d'unité nationale mis en place en juin 2003. Des élections ont lieu en juillet 2006 : Bemba obtient 20 % des votes.

³¹ C. Ayad, « Putsch fatal à Patassé en Centrafrique », *Libération*, 17 mars 2003.

se livrèrent avec détermination les premiers jours de leur arrivée à Bangui (au point qu'Idriss Déby dut envoyer des troupes pour les contenir)³². Mais il faut rappeler que cette question demeure jusqu'à aujourd'hui l'un des talons d'Achille du régime, puisque d'ex-libérateurs conduisent des groupes armés d'opposition dans le nord du pays, mais aussi parce que leur existence justifie le maintien d'un contingent tchadien (au sein de la Fomuc devenue Micopax en juillet 2008³³) qui sait ne pas s'embarasser de circonvolutions diplomatiques quand la situation l'exige. Ainsi en décembre 2006, alors que le président Bozizé s'apprête à se rendre à Khartoum grâce à l'avion obligeamment envoyé par son homologue soudanais, Omar el-Beshir, Idriss Déby manifeste son opposition très simplement : il renvoie ses éléments au sein de la Fomuc dans leurs casernements, ce qui souligne combien le régime centrafricain reste dépendant de ce soutien extérieur.

Ce coup d'Etat régional, comme il faut bien l'appeler, ne règle pourtant pas les problèmes. Certes, la France accepte de conserver en Centrafrique des soldats qui devaient appuyer le contingent de la Cemap, mais les réserves exprimées par un Omar Bongo bien avant le coup d'Etat sur la personne de François Bozizé se révèlent valides, même si ce dernier, après les déclarations ordinaires (notamment sur la prise de pouvoir rendue nécessaire par la corruption des gouvernants, et l'abandon du pouvoir dès que la situation sera sous contrôle) gouverne pendant une première période de manière relativement consensuelle. Comme l'a noté un observateur averti du processus politique en Centrafrique³⁴, le paradoxe est que la RCA qui devrait « naturellement » être tournée vers le sud, l'est en fait vers le nord (Tchad, Soudan).

Gestion de l'Etat et petites affaires

Le changement de régime en République centrafricaine ne correspond cependant pas à une réforme radicale des pratiques de la classe dirigeante, même si de sérieuses inflexions sont, au moins au début, perceptibles grâce à la présence de certaines personnalités désireuses de remettre un peu d'ordre après dix années d'effets de manche tribunitiens et de démantèlement des attributs de l'Etat. Ainsi, le Premier ministre Abel Goumba, grande figure

³² Sur ces aspects, voir le rapport d'International Crisis Group et l'article de Marielle Debos, (déjà cités) et certains articles de presse parus alors, notamment : S. Smith, « En Centrafrique, tous les partis affirment vouloir collaborer avec le nouveau régime », *Le Monde*, 26 mars 2003. La première phrase de l'article est d'ailleurs sans appel : « Dans la capitale, Bangui, c'est l'armée tchadienne qui fait régner l'ordre »... Voir aussi C. Lucas, « L'histoire de la Centrafrique se lit dans les ruines de Bangui », *AFP*, 14 mai 2003.

³³ Le transfert de compétence entre la Force multinationale en Centrafrique (Fomuc) et la Mission de consolidation de la paix en Centrafrique (Micopax) de la Communauté des Etats d'Afrique centrale (incluant donc des Etats comme l'Angola, la RDC, le Burundi et Sao Tomé et Príncipe non membres de la zone CFA) s'est déroulé samedi 12 juillet 2008 à Bangui.

³⁴ Entretien avec le général Guilloux, novembre 2007.

de l'indépendance, va même jusqu'à annoncer que les ministres et leurs familles proches devront déclarer leurs biens au moment de la prise de fonction et qu'une vérification sera menée en fin de mandat pour couper court à des pratiques d'enrichissement indues devenues courantes. Ces déclarations, et d'autres moins novatrices, n'ont évidemment jamais été suivies d'effet. Mais la question reste posée : ces propos « révolutionnaires » ont-ils été tenus pour aboutir ou pour engager l'Etat à maintenir une politique sur quelques années ?

On retrouve dans la situation centrafricaine tous les ingrédients qui expliquent ou éclairent les crispations politiques dans les pays voisins. Nous en mentionnerons plusieurs en insistant sur ce qui, sans doute, produit également une différence qualitative. Il faut citer la très grande ambivalence de l'ancienne puissance coloniale, à la fois mentor du nouveau régime, dénonciatrice des excès de ses dirigeants et partie prenante des nouvelles compétitions économiques que la RCA ne peut manquer de susciter aujourd'hui³⁵. L'exploitation du gisement d'uranium de Bakouma, la distribution des produits pétroliers par la compagnie Total et l'arrivée de l'opérateur de télécommunication Orange doivent être analysées dans ce contexte ambivalent. Il faut aussi mentionner un renforcement du secteur formel à un moment où les espoirs de croissance économique du gouvernement sont minés par ses propres choix politiques et par l'attribution généreuse de prébendes aux *happy few du* « village présidentiel ». Citons encore le retour d'une influence française confondant quelquefois argumentaire diplomatique et intérêts de grands groupes privés³⁶.

Pour avancer, nous allons nous concentrer sur trois facettes : d'abord, l'effondrement de l'économie formelle et corrélativement une évaluation déficiente de l'économie informelle ; ensuite, la question de l'appareil d'Etat et de son poids économique ; enfin les formes d'avidité de la classe dirigeante.

La Centrafrique est déjà, au vu de ses fondamentaux, un véritable défi. C'est un pays enclavé plus grand que la France (623 000 km²) et sous-peuplé (environ 4 millions d'habitants très inégalement répartis sur le territoire). L'espérance de vie à la naissance a reculé tous les ans de six mois durant les dix dernières années. Comme le rappelle un document officiel, « le PIB par habitant est passé d'une moyenne de 280 dollars sur la période 1980-1985 à 260 dollars sur 1995-2001. L'indice de développement humain s'est détérioré de 8 % entre 1994 et 2004, plaçant la RCA parmi les cinq derniers pays à l'échelle mondiale »³⁷. Alors que la RCA dispose de près de 15 millions d'hectares de terres arables, moins de 700 000 sont mis en culture chaque année, soit près de 1 % du territoire national, près de 4,5 % de la superficie arable et moins de 0,5 hectare exploité en moyenne par actif agricole.

³⁵ Les rapports de la France avec les élites politiques des autres pays de la zone sont en effet de natures différentes, pas forcément inscrits dans une autonomie complète mais certainement moins intimes que dans le cas de la Centrafrique. Entretien avec des hommes politiques tchadiens, N'djamena, avril 2008 et Paris, septembre 2008.

³⁶ Pour une chronique, se reporter bien évidemment à la presse de Bangui et à la description informée qu'en font Antoine Glaser et Stephen Smith, *Sarko en Afrique*, Paris, Plon, 2008.

³⁷ *Document de stratégie de réduction de la pauvreté 2008-2010 : Résumé analytique*, Bangui, ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération internationale de la République centrafricaine, septembre 2007, p. 2. Voir également les différents rapports accessibles sur le site : <http://www.car-round-table.net/documents2.htm>

Quant à l'enclavement, en temps normal, le ravitaillement de la Centrafrique en matériaux de construction, produits électroménagers et certaines denrées alimentaires doit se faire à 1 400 km de la capitale, au port le plus proche de Douala (Cameroun). L'autre possibilité est le port de Pointe-Noire (Congo) qui est à 1 700 km, et n'est accessible par voie fluviale que pendant la saison des pluies. Ce lourd handicap vient s'ajouter à d'autres facteurs, notamment l'inaccessibilité de l'axe Bangui-Douala (due au mauvais état des routes) et la menace que font périodiquement peser la rébellion et les coupeurs de route (*zaraguinas*), qui opèrent dans la partie Nord du pays. Les camions gros porteurs prennent entre cinq et sept jours pour relier Douala à Bangui lorsque les conditions de voyage sont optimales. Par conséquent, les camionneurs ne peuvent faire qu'un seul aller-retour par mois pendant la période des pluies³⁸. Ces délais se répercutent directement sur le coût du transporteur : celui de la tonne de ciment de Douala à Bangui qui était de 75 000 francs CFA en 2007 a presque doublé en 2008 en passant à 125 000.

La pauvreté est un phénomène massif en RCA puisque plus les deux tiers de la population (76,2%) vivent en dessous du seuil de pauvreté. En outre, cette pauvreté est profonde puisque le déficit de consommation est de l'ordre de 48 % : autrement dit, il faudrait accroître le niveau de consommation des pauvres de moitié pour les faire sortir de la pauvreté monétaire³⁹. Cette remarque est essentielle car elle signifie qu'une amélioration perçue comme mineure par les acteurs internationaux peut avoir une répercussion positive sans commune mesure sur la population de ce pays.

Rien n'illustre mieux l'enjeu de l'analyse que de voir comment la question de l'effondrement de l'économie formelle est traitée par les Centrafricains eux-mêmes. Certains le datent de la période Bokassa, notamment lorsque ce dernier, désireux de ne plus se retrouver dans un face à face avec la France, a décidé de solliciter les Libanais en leur octroyant la nationalité centrafricaine dès leur installation⁴⁰. D'autres mentionnent les petits commerçants de l'informel qui échappent aux taxes. D'autres encore évoquent la corruption abyssale des élites politiques, mais aussi de la fonction publique, y compris aux échelons les plus bas. Ce qui est intéressant, c'est de voir que pratiquement tous mettent spontanément au centre de leur analyse une vision fiscaliste de l'Etat : un Etat qui n'en finit plus d'extraire de la richesse mais qui est incapable de payer ses employés et ses fournisseurs. Les autres dimensions de l'Etat sont souvent mises entre parenthèses. D'une certaine manière, on peut constater un

³⁸ Selon une étude menée dans le cadre du Projet sous-régional de facilitation de transport et de transit en CEMAC, les coûts de transport en Afrique centrale sont parmi les plus élevés du continent africain. Pour le Tchad et la RCA, pays tous deux enclavés, les coûts de transit représentent 52 % et 33 % de la valeur des exportations, respectivement. Le trajet par la route de Douala (Cameroun) – principal port et point d'entrée régional – à N'Djamena (Tchad) et Bangui (RCA) dure respectivement quinze et dix jours, auquel il faut ajouter jusqu'à vingt-huit jours supplémentaires d'attente dans le port. C'est une réalité que les Européens présents maintenant dans l'est du Tchad mesurent mieux...

³⁹ *Document de stratégie...*, *op. cit.*, p. 3.

⁴⁰ Les Libanais disposés à rester ne payaient plus leurs impôts, et faute de pouvoir demeurer compétitifs, les opérateurs économiques français pliaient bagages. Surtout, il importe de ne pas suggérer que ces entreprises françaises aient pu (sans doute par mégarde) éviter de payer l'impôt...

véritable effet de miroir entre un discours critique centrafricain et la posture des donateurs inquiets de manière permanente de la situation budgétaire au point finalement de concevoir l'essentiel de leurs priorités autour du paiement des salaires de la fonction publique.

Pourtant, la reprise en main effectuée à partir de 1979⁴¹ par les Français – le renversement de l'empereur Jean-Bedel Bokassa et l'affectation d'un conseiller spécial auprès de son successeur, le général André Kolingba, (après un nouvel intermède David Dacko jusqu'en 1981) – n'a guère rétabli les équilibres attendus : au contraire, c'est durant cette période que, peut-être pour la première fois, l'ethnicité est devenue aussi nettement une ressource politique qui a profondément reconfiguré la forme de l'appareil de sécurité sans remettre les finances publiques à flot. La chute abyssale s'est néanmoins poursuivie alors que les signaux étaient au rouge et, au-delà du rôle central joué par la crise tchadienne, il faut y voir plusieurs explications. D'abord, l'influence française ainsi exercée était profondément dysfonctionnelle, au point qu'une décennie plus tard, il a fallu changer à la fois ce conseiller spécial (souvent qualifié de proconsul par l'opinion publique centrafricaine et les journalistes occidentaux) et l'ambassadeur de France, pour rétablir un minimum de cohérence dans l'action française en République centrafricaine. Ensuite, la Centrafrique a beaucoup souffert de l'effondrement du prix des principales cultures d'exportation (comme le café et le coton) qui étaient essentielles dans le revenu national (c'est-à-dire celui de la population et de l'Etat). Enfin, la vie politique et sociale centrafricaine a fait le reste. La grande crise du secteur cotonnier du début des années 1990 a entraîné sinon l'apparition du moins le développement du phénomène des coupeurs de route⁴² (*zaraguinas*) et cette raréfaction de ressources a mis encore plus en lumière l'expertise es prédations des élites gouvernantes centrafricaines. De la même manière, de 1996 à 2003, la Centrafrique a connu plusieurs phases de guerre (insurrections et contre-insurrections) et des émeutes qui ont provoqué des pillages à la fois de la part des forces combattantes mais aussi de la population civile⁴³ : les émeutes de 1996-97 (en avril, en mai et de novembre 96 à février 1997, mars et juin 1997) et la guerre entre Bozizé et Patassé (notamment en octobre 2002), événements sur lesquels nous reviendrons.

La situation actuelle de l'économie formelle est sombre. Le nombre d'entreprises n'a cessé de diminuer et l'assiette fiscale s'est réduite d'autant. Pourtant, alors que le calme est revenu après le renversement d'Ange-Félix Patassé en 2003, les conditions demeurent très

⁴¹ Cette reprise en main est non seulement dictée par ledit scandale des « diamants de Giscard » mais également par l'effondrement du régime tchadien conduit par le général Malloum et la constitution du GUNT doublée d'un surcroît de présence libyenne au Tchad. Voir G. Faes et S. Smith, *Bokassa 1^{er}. Un empereur français*, Paris, Calmann-Lévy, 2000 ; R. Buijtenhuijs, *Le Frolinat et les guerres civiles du Tchad, (1977-1984)*, Paris, Karthala, 1987.

⁴² Entretien, Commission européenne à Bangui, novembre 2007.

⁴³ La participation de la population au démantèlement de biens de production ou de propriétés de l'Etat incite à questionner la valeur qu'elle y trouve en temps ordinaire. Ce commentaire vaut évidemment pour le Tchad où le pillage de la villa présidentielle et le saccage d'autres locaux de l'Etat à l'automne 2006 à Abéché et dans l'est du Tchad soulignent l'exaspération d'une grande partie de la population vis-à-vis d'un régime demeuré populaire à Paris.

difficiles. La Banque mondiale, dans son étude *Doing business 2009*, continue à classer la République centrafricaine 180^e sur 181 économies étudiées. Sans revenir en détail sur la démonstration faite par l'institution internationale⁴⁴, il faut noter que les problèmes soulevés par cette enquête ne relèvent pas simplement de la situation sécuritaire, une remarque d'autant plus importante que la multiplication des guérillas dans le nord du pays et la présence de *zaraguinas* surarmés tendent à justifier *a priori* toutes les difficultés. Les goulots d'étranglement relèvent des conditions de recrutement, de l'accès au crédit, du paiement des impôts, de la capacité à faire du commerce transfrontalier...

Quant à la gestion de l'appareil d'Etat, elle peut se résumer à quelques notules. Le Premier ministre Elie Doté a démissionné en janvier 2008, incapable de faire face à une nouvelle vague de grèves dans la fonction publique : les fonctionnaires n'avaient pas été payés en décembre 2007 et touchaient en janvier 2008 leur salaire de juin 2007. Hormis les six mois d'arriérés de salaire accumulés depuis l'arrivée au pouvoir de l'actuel chef de l'Etat en 2003, les salariés de l'Etat attendaient toujours le paiement de vingt-quatre à trente-six mois d'arriérés remontant aux présidences d'André Kolingba (1981-1993) et d'Ange-Félix Patassé (1993-2003). Ce type de problème n'est hélas pas nouveau⁴⁵ !

Cette décomposition de la fonction publique ne relève pas seulement d'une gestion erratique des personnels. Elle se poursuit parallèlement à d'autres dynamiques plus ou moins autonomes. D'abord, une forte politisation s'est enclenchée très tôt après la prise de pouvoir de Jean-Bedel Bokassa. Elle a été poursuivie par André Kolingba, Ange-Félix Patassé et, aujourd'hui, François Bozizé. Les résultats sont destructeurs notamment parce que le nombre de « bras cassés » dans la haute fonction publique est devenu aussi un problème comptable : en avoir près de 500⁴⁶ pour un fonctionariat de près de 20 000 (les chiffres varient de 19 000 à 24 000) ne peut être considéré comme anodin. Ensuite, comme le rappelait le Premier ministre Anicet Dologuélé aux parlementaires français en 1999, cette fonction publique a adopté un mot d'ordre simple : « ne pas trop travailler »⁴⁷, ce dont témoigne le silence dans de très nombreux bureaux dès le milieu de la matinée. Enfin, cette fonction publique s'est agglutinée à Bangui : elle savait qu'elle ne pourrait plus être payée dès lors qu'elle resterait dans les villes ou villages de province ; le Trésor public a peu d'argent et encore moins de moyens pour le transporter dans les lointaines provinces. Il est vrai que l'on constate souvent le même phénomène au Tchad où, lorsque le gouvernement annonce

⁴⁴ Pour une description circonstanciée : <http://www.doingbusiness.org/Documents/CountryProfiles/CAF.pdf>

⁴⁵ On peut citer quelques courts extraits d'une dépêche d'agence de 2005 : « ... En grève pour obtenir le paiement de 600 millions de francs CFA (900 000 euros) d'arriérés d'indemnités et d'heures supplémentaires, les enseignants [de l'université de Bangui] ont durci leur mouvement à la mi-mai [2005]... Ils avaient mis en garde contre l'éventualité d'une année blanche, dénonçant comme étant du "mépris" la proposition du gouvernement de leur verser un acompte de 30 millions de francs CFA (45 000 euros)... »

⁴⁶ Entretien avec des responsables du MLPC, Bangui, avril 2008. Des chiffres moins élevés ont été cités par des diplomates français.

⁴⁷ Y. Dauge, J.-C. Lefort et M. Terrot, *Rapport d'information sur la réforme de la coopération appliquée au Tchad et à la Centrafrique*, n° 1701, juin 1999.

payer ses fonctionnaires, il le fait dans la capitale. Ailleurs, les retards sont nombreux même si la situation financière du Tchad est sans commune mesure avec celle de la RCA.

De fait, les chiffres fournis pour la table ronde des donateurs en octobre 2007 tendent à corroborer cette périodisation. Si la dette intérieure antérieure à 1998 n'est que de 13,7 milliards de francs CFA, de 1998 à 2004, elle a atteint 96,1 milliards. Les dettes auprès des opérateurs économiques de l'Etat s'élèvent à 18,5 milliards alors que les arriérés de salaires et de pensions pour les fonctionnaires, et de bourses pour les étudiants, atteignent 71,2 milliards de francs CFA.

Les risques politiques liés aux mouvements sociaux et aux sautes d'humeur des « corps habillés » sont tels que les dirigeants ont, depuis 1997, développé un sentiment aigu d'un nécessaire équilibre entre prédation et gestion clientéliste. Plusieurs décisions prises par François Bozizé soulignent cette nécessité. Par exemple, les douaniers centrafricains ne disposent pas d'une réputation sans tâche... Le Président décide en octobre 2006 qu'il faut s'en débarrasser et, à l'instar d'autres pays africains, privatiser ce service et contractualiser avec une firme étrangère. Aussitôt dit, aussitôt fait. D'une certaine manière, le constat n'est pas infondé. Quel n'est pas le ministre en Afrique, ou ailleurs, qui ne voudrait avoir un recouvrement des recettes budgétaires en augmentation de 25 % comme cela s'est produit en RCA entre 2005 et 2006⁴⁸ ? Sans revenir sur la chronique des suites de cette décision dont on ne sait plus si elle fut motivée par l'affairisme des dirigeants ou par un sursaut gestionnaire, une compagnie étrangère est introduite dans des conditions manquant totalement de transparence. Les rivalités s'exacerbent dès que des premiers résultats significatifs sont obtenus, certains barons du régime estimant avoir droit à des libéralités supplémentaires non incluses dans l'accord initial. Un an plus tard, à l'automne 2007, des personnels de la compagnie étrangère sont expulsés, et les douaniers centrafricains réembauchés de manière de moins en moins sélective⁴⁹... En dépit des pressions des donateurs occidentaux, l'Etat vertueux n'a pas prévalu et lorsqu'il a semblé le faire ce fut sur la base d'un malentendu.

Sans surprise, le régime Bozizé a rapidement oublié l'essentiel des promesses faites en mars 2003, lors de la prise de pouvoir. Il n'est d'ailleurs pas le seul dans la région car son patron au Tchad a fait de même avec talent : faut-il rappeler l'admirable discours d'Idriss Déby arrivant à N'djamena en décembre 1990 : « Je n'apporte aux Tchadiens ni or, ni argent, mais la liberté »... Au moment où la communauté internationale pariait sur un nouveau dialogue national – donc sur un élargissement des bases du régime centrafricain – ce dernier entendait surtout concentrer sur les plus proches du Président l'accès aux ressources et prébendes de l'Etat. Ainsi le nouveau cabinet mis en place à la fin janvier 2008 reflète tout à fait ce rétrécissement des alliances⁵⁰ : François Bozizé reste évidemment aux commandes du ministère de la Défense et son fils François en est le ministre délégué. Le beau-frère du chef de

⁴⁸ *Développements récents de la situation économique et financière*, Bangui/Bruxelles, Table ronde des partenaires au développement de la RCA, 20 octobre 2007, § 31, p. 6

⁴⁹ *Lettre du continent*, 13 septembre 2007, entretiens à Bangui, novembre 2007.

⁵⁰ Conclusion qui perdure après le remaniement ministériel qui a suivi le dialogue national en décembre 2008.

l'Etat, Raymond Paul Ngoudou demeure ministre de la Sécurité publique ; Emmanuel Bizzo, autre beau-frère, a la haute main sur les finances, et depuis octobre 2007, il a dû remplacer Sylvain Ndoutingäï, trop ambitieux et agressif au gré des autorités françaises. Malgré les antipathies que ce dernier suscite à l'Élysée, il reste à la tête d'un ministère stratégique en termes de revenus occultes potentiels : les mines, l'énergie et l'hydraulique⁵¹. D'autres proches du chef de l'Etat – Cyriaque Gonda, Yvonne Mboissana, Jean Serge Wafio, Bernard Bonamna Lala, Fidèle Gouandjika, Dieudonné Yaya Kombo – occupent des ministères dont le rôle pourrait devenir important dès lors que la communauté internationale maintiendrait son intérêt pour Bangui et déciderait d'investir en République centrafricaine⁵².

A ce quadrillage du champ institutionnel par des proches correspondent aussi des tentatives de prévarication qui finissent par être contenues par les grands donateurs mais soulignent la distance qui sépare les engagements vertueux des dirigeants centrafricains de leur pratique du pouvoir nettement plus déstabilisatrice. On peut en donner ici deux exemples. Le premier concerne un emprunt de 45 milliards de francs CFA que la présidence a voulu faire, en 2007, alors même que ce dernier contredisait totalement les engagements pris en termes de réduction de la dette⁵³. Cette idée a germé à la présidence contre l'avis du Premier ministre d'alors, Elie Doté. Celui-ci était sensible aux implications politiques d'une telle action compte tenu de son passé d'ancien responsable de la Banque africaine de développement. De fait, de fortes pressions étaient exercées sur lui afin qu'il les relayât à la présidence. L'ambassadeur de France a dû également prendre son bâton de pèlerin pour aller prêcher le réalisme financier. Accord donné le vendredi soir, repris le dimanche soir, obtenu à nouveau le lundi matin : tels sont les week-ends centrafricains. L'idée est suspendue depuis mai 2007 mais pas encore totalement abandonnée : il est vrai que les prêts octroyés par la République populaire de Chine à la République démocratique du Congo et à l'Angola peuvent faire rêver, et pas seulement à Bangui.

Le deuxième exemple, dont on ne connaît pas encore tous les tenants, même si la presse s'en est donné à cœur joie, touche au contrat d'exploitation du gisement de Bakouma. L'histoire en est apparemment simple : il s'agit d'un contrat dans un premier temps alloué à une firme sud-africaine, UraMin, rachetée en 2007 par la compagnie française Areva. Une crise a éclaté lorsque le gouvernement centrafricain a estimé que cette vente ne pouvait être réalisée sans son accord. Il disposait visiblement de quelques munitions juridiques mais le droit des affaires n'était pas seul en cause. Plus prosaïquement, les commissions touchées par certains hauts responsables centrafricains et leurs acolytes, qui jugeaient qu'il n'y avait pas de raison qu'une compagnie à la fois française et de la taille d'Areva n'échappe aux fourches caudines centrafricaines, avaient aussi leur part. Comme souvent, le pouvoir avait

⁵¹ Ainsi le fameux projet de l'île aux singes dont on vante les futures réalisations en termes d'infrastructures hôtelières en omettant de signaler que ce projet de 450 millions d'euros est garanti par des licences d'exploitation diamantifères et autres...

⁵² *Lettre du Continent*, n° 534, 7 février 2008. La précédente équipe gouvernementale est analysée dans le rapport d'ICG sur la RCA.

⁵³ Initiative pays pauvres très endettés.

placé ses amis dans la branche locale de la compagnie UraMin ou dans des sociétés devant travailler avec elle. Le rachat par Areva rendait ces positions acquises⁵⁴ caduques. Le groupe Areva a dû finalement lors de l'été 2008 s'engager à verser aux autorités centrafricaines 40 millions de dollars sur cinq ans (2008-2012) et à lui livrer 12 % du produit net de la production d'uraninite (plus connu sous le nom de *yellow cake*) qui devrait démarrer en 2010. Le poste de directeur général adjoint est réservé à une personnalité centrafricaine et le groupe français a accepté de financer du matériel médical à l'hôpital de Bangui et de construire à Bakouma un centre de santé d'un coût de 280 000 dollars.

Ajoutons que cette logique tend à être imitée par d'autres officiels qui ne font pas partie ni des « visiteurs du soir » ni du « conseil de village »⁵⁵ de la présidence. Un récent scandale, par exemple, concerne un contrat passé avec une firme italienne basée en Roumanie (si l'on en croit l'adresse réduite à un numéro de boîte postale) pour le monopole de la fourniture du matériel médical à l'ensemble des hôpitaux centrafricains. Le contrat a été rédigé dans des termes qui garantissent à l'entreprise étrangère une indemnité journalière de plusieurs milliers d'euros en cas de suspension du contrat par la coopérative d'achat centrafricaine. Qu'on se rassure : grâce à ce contrat signé dans des conditions défiant toutes les règles des marchés publics, la seringue vaudra 245 francs CFA et non 80 comme c'était le cas avant.... Mais on pourrait aussi évoquer les longs mois passés par Bangui sans électricité, un paradoxe de plus lorsqu'on connaît le potentiel hydroélectrique centrafricain. L'une des deux centrales hydroélectriques qui alimentent la capitale, à partir du barrage de Boali situé à 80 km au nord de la capitale, est tombée en panne le 24 juin. La foudre en aurait été la cause. Les câbles des paratonnerres des centrales hydro-électriques avaient été volés. Les deux turbines de la centrale Boali-2 sont à l'arrêt et l'on est passé de 18 mégawatts de production disponible à seulement 7 mégawatts. Il en faudrait 23 pour alimenter correctement la capitale. En attendant, à l'automne 2008, toute la production d'électricité de Bangui ne reposait plus que sur une seule centrale, celle de Boali-1, construite en 1954 et maintenue en état de marche. Selon des sources concordantes, un programme de plus de 4 millions d'euros était disponible depuis un an auprès de l'Agence française de Développement pour réparer les deux centrales de Boali. Mais Bangui a préféré se tourner plutôt vers la Chine, espérant l'installation de nouvelles turbines, pour un coût de 100 millions de dollars. La Chine n'avait pas encore donné sa réponse à l'automne 2008.

⁵⁴ Sur la longue chronique de cette question traitée régulièrement dans la presse de Bangui, voir notamment *La Lettre du Continent*, 30 août 2007, 27 septembre 2007, 6 décembre 2007, et 2 octobre 2008.

⁵⁵ Les deux expressions reviennent dans les entretiens avec l'élite politique centrafricaine.

Construire l'appareil d'Etat pour construire l'Etat

La Centrafrique n'a pas été une victime collatérale du Darfour, bien au contraire. En effet, Bangui s'est retrouvé paradoxalement dans une situation assez étrange où des intérêts différents convergeaient pour réintégrer la République centrafricaine dans l'arène internationale. D'un côté, les Français étaient inquiets de l'évolution de la situation politique au Tchad. Alors que l'ordre régional avait été dessiné grâce à un parfait accord entre Khartoum, N'djamena et Paris (chaque capitale ayant évidemment sa propre vision de cet ordre), le conflit au Darfour et la crise tchadienne ont mis cette architecture en cause. Paris se retrouvait derrière Déby, donc devait sécuriser le nord de la Centrafrique, et ainsi dans la même logique, le régime à Bangui.

Les humanitaires, quant à eux, désiraient aussi attirer l'attention de la communauté internationale sur la situation centrafricaine qui s'était encore dégradée depuis le début des rébellions en 2005. Agiter le conflit au Darfour et parler d'effet de contagion quand bien même tout cela n'avait qu'une réalité interstitielle, constituait un argument de choix pour intéresser les pays occidentaux au sort de populations qui souffraient plus de leurs propres problèmes nationaux et de ceux importés du Tchad, que de ceux du Soudan...

Notre but est ici d'essayer de susciter une réflexion à partir d'une remise en cause des postulats adoptés par la communauté internationale pour relancer la vie économique et politique centrafricaine. Le rappel de l'implication du Tchad souligne déjà qu'on ne peut faire l'impasse sur les conditions politiques réelles (déplaisantes, certes, pour les yeux et oreilles parisiens) si l'on veut réellement avancer. La dimension politique d'un tel projet est si essentielle qu'on ne peut la réduire à la facilitation indispensable d'un dialogue national entre le régime et les forces politiques de l'opposition civile et armée (une terminologie qui, elle-même, devrait appeler des remarques de prudence).

L'approche de la crise centrafricaine a été menée selon un mode qui correspond aux *a priori* en cours de la communauté internationale pour gérer une situation postconflit. C'est ainsi que la réforme du secteur de la sécurité (RSS) est devenue l'élément central de cette politique. Un tel choix est pourtant discutable, comme on va le voir tout de suite. De surcroît, la RSS n'évoque pas les solutions aux problèmes que rencontre la population. En restant dans l'ordre du postulat (la sécurité permettra la reprise des activités économiques) on oublie que pendant plus d'une décennie, l'essentiel de la Centrafrique a vécu en paix tout en poursuivant son involution économique.

La faiblesse et l'absence de représentants de l'Etat dans de larges parties du pays sont également des éléments récurrents du discours des acteurs internationaux. Grâce à la Commission européenne, une stratégie de pôles régionaux de développement a été conçue et finalement adoptée de façon consensuelle, sur laquelle nous reviendrons. L'adoption d'une telle stratégie par les acteurs centrafricains, sans véritables tensions ni critiques, constitue déjà un de ses points faibles, bien au-delà du débat fumeux sur l'appropriation (*ownership*)

en vogue chez des donateurs qui savent, par ailleurs, se montrer les plus impératifs⁵⁶.

Revenons d'abord sur la question de la réforme du secteur de la sécurité (RSS). Sa priorité absolue doit être relativisée de plusieurs manières. Il y a d'abord un argument d'ordre épistémologique sur le lien fait entre développement et reconstruction d'une part, sécurité d'autre part. Il y a ensuite l'adéquation d'une telle réforme avec les attentes de la population. Il y a encore la question de l'opportunité face à la donne politique. Enfin, se pose aussi la question récurrente de la réalisation qui est souvent traitée avec dédain comme le bout de la chaîne par les donateurs alors qu'elle est évidemment un aspect essentiel.

A partir du milieu des années 1990, le lien entre sécurité et développement a paru s'imposer au point de structurer les problématiques de l'aide au développement et de la sortie des conflits en Afrique. Pourtant, il n'est pas facile de prouver ce lien scientifiquement⁵⁷. Tout au plus peut-on affirmer que sécurité et développement sont également souhaitables et que l'accroissement de l'un facilite peut-être l'extension de l'autre. Le renforcement de ce lien tient plus à une crise simultanée des perceptions classiques de la sécurité et du développement. Là comme ailleurs, prévaut désormais le concept de « sécurité humaine ». D'une part, sous l'impulsion des Nations unies (notamment de leur Programme pour le développement), la notion de sécurité a été étendue des Etats aux populations puis aux individus, l'insécurité recouvrant jusqu'à la privation de l'accès à des biens publics comme l'éducation et la santé. La « sécurité humaine », notion on ne peut plus extensive et donc confuse, s'est ainsi imposée dans le discours de l'aide⁵⁸. D'autre part, la Banque mondiale a découvert au terme de 60 000 entretiens avec des « pauvres » que leur priorité était moins cet accès direct à des services que la sécurité⁵⁹. Le développement, soudain, ne renvoie plus à des évolutions macroéconomiques ou au produit intérieur brut par tête d'habitant, mais à une sécurisation de l'espace quotidien. Les grands organismes d'aide nationaux et internationaux ont, sans grande rigueur, entériné le lien entre les deux notions, ce qui leur a permis de concevoir des programmes sans référence à une vision politique globale. Le besoin de synergie dicté davantage par des problèmes de coordination entre une multiplicité d'acteurs internationaux que par des situations locales a conforté une telle dépolitisation de l'aide. Même si le lien symbiotique entre ces deux thèmes est rhétoriquement entretenu, c'est sur la sécurité que porte le nouvel intérêt des donateurs, notamment au sortir d'un conflit.

⁵⁶ « La commission de consolidation de la paix fait le point sur l'évolution du processus de paix en République Centrafricaine », Organisation de la presse africaine, 10 octobre 2008, accessible à <http://appablog.wordpress.com/2008/10/10/bonuca-la-commission-de-consolidation-de-la-paix-fait-le-point-sur-l%e2%80%99evolution-du-processus-de-paix-en-republique-centrafricaine/>

⁵⁷ D. Chandler, « The security-development nexus and the rise of anti-foreign policy », *Journal of International Relations and Development*, n° 10, 2007, pp. 362-386.

⁵⁸ United Nations, *Human Security Now, Final Report of the Commission on Human Security*, New York, United Nations publications, 2003 ; R. Paris, « Human security ; Paradigm shift or Hot air », *International Security*, Vol. 26, n° 2, septembre 2001, pp. 87-102.

⁵⁹ Voir le site Voices of the Poor : <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTPOVERTY/0,,contentMDK:20622514~menuPK:336998~pagePK:148956~piPK:216618~theSitePK:336992,00.html>

Si l'on considère maintenant la société centrafricaine, on peut être raisonnablement troublé en remarquant la distance entre certaines données officielles et le discours tenu depuis de longs mois. Dans le cadre de la définition d'une stratégie de réduction de la pauvreté, le gouvernement et la Banque mondiale ont lancé une enquête participative permettant d'identifier et de mesurer les problèmes prioritaires rencontrés par les 14 000 personnes interrogées⁶⁰. On a ici un bel exemple de lecture biaisée et d'une volonté de dépolitiser les résultats d'une enquête. Le tableau qui donne les résultats quantitatifs est sans ambiguïté : près de 13 000 personnes nomment la gouvernance comme étant le problème clef ; moins de 6 000 citent l'insécurité. Néanmoins dans le commentaire fait, les priorités sont inversées et « la restauration de la sécurité sur toute l'étendue du territoire national » occupe la première place. Cela montre d'abord ce qu'appropriation signifie : la population est interrogée et ses choix sont corrigés. Cela pose aussi une autre question : est-ce que pour la population centrafricaine, au-delà de Bangui et des zones de guerre, un regain d'activités économiques passe par la réforme du secteur de la sécurité (RSS) ou par une remise en cause beaucoup plus abrupte des modes de fonctionnement de l'appareil d'Etat ? Question désagréable pour les donateurs qui ont construit un savoir et des instruments sur la RSS, mais qui savent que le gouvernement Bozizé, comme d'autres, pourrait arrêter une discussion si on le poussait dans ses retranchements (la France ayant une bonne expérience de cela depuis la visite du président centrafricain à Paris en novembre 2007). Comme on le voit dans d'autres conflits, le lien mécanique et impératif entre sécurité (comme l'entendent les internationaux) et croissance des activités économique n'est pas établi. Que ceux qui en doutent se reportent à la situation en Somalie du début des années 2000 avant l'intervention américano-éthiopienne en décembre 2006, ou encore à l'est de la République démocratique du Congo depuis août 1998.

Si la communauté internationale et le gouvernement centrafricain réécrivent les demandes prioritaires de la population, ils mettent aussi entre parenthèses les probables exigences des mouvements armés. Contrairement au sens commun et à ce qui semblait être une habitude bien établie, le grand raout sur la RSS a eu lieu au mois d'avril 2008 à Bangui alors que des accords n'étaient pas encore signés avec tous les mouvements rebelles, sans imaginer que lesdits rebelles avaient sans doute des idées plus ou moins précises (et peut-être pas totalement absurdes) sur une réforme à laquelle ils devaient être pleinement associés pour qu'elle réussisse. Si ce choix n'explique pas le blocage du dialogue depuis le mois d'août, il en est l'une des composantes, comme le rappelle l'un des principaux dirigeants de l'opposition armée, Jean-Jacques Demafouth⁶¹.

Si tous les organismes internationaux à Bangui ont, bien en évidence dans leur bureau, le livre de l'OCDE sur la réforme du secteur de la sécurité, un seul disposait d'un livre d'histoire de référence sur la Centrafrique. Le décalage entre le jargon des organismes internationaux et la réalité du terrain centrafricain ne semble pas questionner les personnels onusiens. Pourtant, contrairement à tous les discours officiels, cet ouvrage est écrit pour les donateurs,

⁶⁰ Document de stratégie de réduction de la pauvreté 2008-2010, *op. cit.* note 37, pp. 4-5.

⁶¹ Entretien avec *Jeune Afrique*, septembre 2008, pp. 30-32.

les Africains attendront. Manquent notamment les perspectives d'approches intégrées entre le militaire et le judiciaire d'un côté et le reste de l'appareil d'Etat : ce lien est affirmé sans être jamais décrit (c'est d'ailleurs ainsi que procèdent les donateurs en Centrafrique). Enfin, de manière très paradoxale, ce livre est concentré sur les orientations politiques et aucunement sur la mise en œuvre opérationnelle de celles-ci. Il est certes noble de vouloir un « processus de sélection transparent pour les membres des forces de sécurité », mais comment traduire cela dans un langage qui soit compréhensible par les soldats ou combattants centrafricains ? De plus, ce livre ne dit rien sur des questions fondamentales qui tourmentent la classe politique, ou la population, ou les deux, comme le rééquilibrage ethnique des forces de sécurité, la sélection des chefs, la question de l'amnistie, et le soutien que devrait apporter la population à un tel processus étant donné la peur que suscitent les « corps habillés »⁶².

On comprend ainsi qu'un certain nombre d'aporées n'ont pas été dissipées. Comment décliner toute cette novlangue dans le contexte centrafricain ? Qu'est ce que la sécurité ? Faut-il l'identifier comme dans d'autres pays avec la « prédictabilité », c'est-à-dire la capacité de déterminer dans quelles conditions une situation peut devenir dangereuse ? Comment, par exemple, interpréter les discours de dénonciation de l'islamisme militant qui concerne non les Soudanais mais des Tchadiens (qui d'ailleurs ne sont pas tous musulmans) ? Que penser des discours sur l'envahissement qu'on repère chez les élites et qui visent les Congolais autant que les citoyens tchadiens et soudanais ?

De la même manière, on perçoit peu d'intérêt pour considérer les précédentes tentatives de réformer ce secteur, que ce soit en Centrafrique ou au Tchad voisin où la logique est similaire. Les Français ont de ce point de vue une responsabilité particulière car des programmes d'appui à l'Etat de droit ont été menés avec le succès que l'on sait. L'impression est qu'il s'agit en fait d'une mode des donateurs, d'un marché pour les sociétés ou ONG (qui seront contractualisées pour mener à bien ce projet), et pour les militaires (retraités ou en exercice) qui constitueront le bout de la chaîne. Arrivés à un tel niveau, on est souvent face à de jeunes gens qui sortent à peine de l'université et de vieux militaires qui, fort de leur expérience professionnelle, ne s'embarrassent pas de trop grandes subtilités pour analyser le contexte centrafricain.

Une nouvelle fois, l'amnésie prime sur l'histoire.

Un deuxième pan de la nouvelle stratégie est la construction des pôles de développement. Le concept est tiré des travaux de François Perroux sur l'approche spatiale et territoriale du développement : en fait, si la filiation ne fait pas de doute, François Perroux a toujours nié que son concept « d'espace économique abstrait » renvoie à une réalité géographique. C'est pourtant dans ce sens que le terme est utilisé⁶³...

Dans le cadre centrafricain, le pôle de développement est une entité territoriale légalement établie où est mis en œuvre un ensemble d'actions de développement intégrées, orientées

⁶² Pour une analyse récente de la polysémie du terme, on pourra se reporter notamment à S. McFate, *Securing the Future*, Washington, US Institute of Peace, septembre 2008, pp. 7-8.

⁶³ Pour une discussion critique de la notion de pôle de développement, voir par exemple : M. Monsted, « François Perroux's theory of "growth pole" and "development pole" : a critique », *Antipode*, Vol. 6, n° 2, 2006, pp. 106-113.

vers la valorisation des potentialités locales et la prise en compte des spécificités socio-économiques⁶⁴. Une ville sera choisie comme locomotive au sein de l'ensemble régional, où seront développées des activités visant la réhabilitation non seulement des services publics mais aussi des fondamentaux pour l'épanouissement économique. Le document cité souligne en particulier que « la simultanéité des interventions et la diffusion de leurs effets à l'ensemble de la région développeront une motricité dans chaque région. Les effets régionaux conjugués diffuseront une dynamique à tout l'espace économique national ». La mise en œuvre concrète se place dans une logique de reconquête du territoire national par la sécurisation grâce à la force publique, puis la réinstallation de l'appareil d'Etat (poste, administration publique, école, santé publique), enfin la redynamisation de l'activité économique.

A débattre avec les concepteurs de cette idée⁶⁵, on comprend vite en quoi une telle stratégie peut répondre à des problèmes cruciaux actuels. D'abord, la sécurisation est menée initialement par la force régionale (Fomuc devenue Micopax en juillet 2008) : ce moment permet de construire ou de réhabiliter les locaux de la garnison et d'y installer au moins dans un premier temps les fonds nécessaires au fonctionnement local d'une administration civile (et militaire). Dans la mesure où le paiement des salaires pourrait être enfin assuré au niveau local, il deviendrait possible de renvoyer ces milliers de salariés de l'Etat qui se sont agglutinés à Bangui à leur poste de travail. La simple circulation monétaire induite par les dépenses de ces soldats et fonctionnaires constituerait déjà un coup de fouet pour l'activité économique locale. Enfin, la présence des Faca reformatées dans les provinces permettrait de décongestionner la capitale et de rétablir un climat de plus grande confiance entre forces de l'ordre et populations locales.

Néanmoins un certain nombre de critiques peuvent être énoncées. La première tient à l'absence de vision politique de cette stratégie : on parle de lutte contre la pauvreté mais c'est d'abord un Etat-garnison qui est construit au sens propre du terme. Comme nous l'avons signalé en introduction, le fait que cette idée n'ait soulevé de la part des élites centrafricaines aucun débat particulier doit être perçu comme une faiblesse du projet, certainement pas comme sa force. Cela veut dire que les véritables affrontements politiques (sur le choix des villes, les priorités, les contreparties locales et nationales, etc...) auront lieu plus avant dans la mise en œuvre, et l'on doit se demander s'il ne vaudrait pas mieux percer l'abcès aujourd'hui plutôt que demain pour éviter qu'une bonne idée échoue. De la même manière, les populations, dans la description de la stratégie, sont muettes car évidemment enthousiastes dans leur soutien. Or, cela ne peut être raisonnablement le cas⁶⁶.

⁶⁴ « L'opérationnalisation des pôles de développement dans le cadre de la Stratégie de réduction de la pauvreté », Table ronde des partenaires au développement de la RCA, Bruxelles, 20 octobre 2007, 9 p.

⁶⁵ Entretien à Bangui, novembre 2007.

⁶⁶ T. Bierschenk et J.-P. Olivier de Sardan, « Local powers and a distant state in rural Central African Republic », *The Journal of Modern African Studies*, Vol. 35, n° 3, septembre 1977, pp. 441-468.

Le deuxième problème est lié à la multiplicité des acteurs internationaux impliqués. Comme dans le cas de la RSS, le débat politique majeur (où commencer ? avec qui ? avec quels compromis locaux ? etc...) est aujourd'hui déjà mis entre parenthèses. On peut prédire qu'il va être dissout dans les problèmes de coordination et de recherche de consensus entre les plus importants des acteurs internationaux. De plus, le succès d'une telle démarche est fondé sur la mise en œuvre simultanée et intégrée de politiques sectorielles. Si certaines se retrouvaient bloquées ou retardées (à Bangui, Washington ou Bruxelles), quelles demeuraient les chances de succès de la stratégie globale ?

Le troisième problème est lié à toute tentative de reconstruction exogène d'un appareil d'Etat. La question de la gouvernance n'est pas simplement liée à de mauvaises institutions menant des politiques discutables⁶⁷. Il y a une difficulté générique à propos de ces dernières : comme le répètent à l'envie les institutionnalistes américains, les luttes qui donnent naissance à des institutions sont à la fois des conflits situés dans un espace de souveraineté et des conflits pour une extension de cette souveraineté.

On peut certes promouvoir la vertu, mais changer des modes de faire, tant de la part de ceux qui sont investis d'une autorité par l'Etat que par des populations qu'ils doivent administrer, relève d'une temporalité autre que celle de l'action onusienne postconflit. Les comportements des élites dirigeantes à Bangui laissent mal augurer une révolution copernicienne. La réalité limite considérablement les espoirs de décollage vertueux. Sans entrer dans les détails, il est aussi patent que l'hypothèse de développements régionaux convergeant dans un développement national est un peu angélique, d'autant qu'elle ne prend guère en considération les multiples interactions qui se développeraient entre un pouvoir central et les nouveaux pôles de développement avec, à nouveau, l'émergence d'intérêts propres sans doute éloignés des attentes des donateurs. L'économie n'est pas guidée par la seule recherche du gain, mais aussi par celle du pouvoir. Evoquer une décentralisation, alors même que la communauté internationale devrait investir des sommes importantes dans la création (et/ou la mise en place de structures administratives et économiques locales), ne peut que faire sourire. L'exemple du Tchad voisin, pour ne pas évoquer les deux Congo, devrait militer en faveur d'une analyse plus retenue. Mais sans revenir sur la structure et l'ethos des élites politiques centrafricaines, on peut aussi plus simplement et techniquement souligner que si la mise en place d'infrastructures matérielles coûteuses (qui, elles-mêmes, exigent du temps) est indispensable, une planification (qui fait défaut encore aujourd'hui), et un financement le sont également. Il faudra aussi des évolutions régulatrices et administratives qui mettent en Centrafrique comme dans de nombreux pays beaucoup de temps à voir le jour. S'il en fallait des preuves, le rapport *Doing business in CAR in 2009*, cité précédemment, en construit une liste non exhaustive mais déjà particulièrement longue.

⁶⁷ Telle est la thèse souvent structurante, notamment développée par F. Fukuyama, (dir.), *Nation Building. Beyond Afghanistan and Iraq*, Baltimore, the John Hopkins University Press, 2006, pp. 1-16.

Conclusion : quel espace politique ?

Le but de cette première section était de mettre à plat certaines données qui servent aujourd'hui à la réflexion des acteurs internationaux dans leur tentative d'assister la Centrafrique. Depuis 2005 et la tenue d'élections dans des conditions qualitativement bien meilleures que dans la plupart des pays voisins (notamment au Tchad, au Soudan, ou au Congo-Brazzaville), la communauté internationale s'est réengagée en République centrafricaine au grand soulagement, sans doute, de Paris. Ce réengagement s'est fait sur la base d'une analyse discutable en bien des points. D'une part, fondamentalement, la Centrafrique et le Tchad sont perçus comme des pays dont la stabilité intérieure est mise à mal par les effets de la crise du Darfour : une telle analyse ne résiste pas aux faits mais qu'importe puisqu'il s'agit pour les uns de fournir une réponse à cette crise (et il est plus facile de le faire au Tchad et en RCA qu'au Soudan), pour les autres de protéger des régimes amis. Belle opération de communication qui consiste à convaincre des opinions publiques crédules que la défense des victimes passe par le soutien à des autocrates...

La population centrafricaine a globalement bénéficié de cette nouvelle attention : pour une fois, Bangui est apparue dans le radar des crises internationales. Il en est résulté deux conséquences très positives. La première est que le régime centrafricain, bien moins efficient et ouvert qu'il ne l'avait été dans les premiers mois de la prise de pouvoir – l'actuel chef d'Etat semblant répéter le comportement d'Ange-Félix Patassé, bien élu en 1993, mais obsédé par son maintien à la tête de l'exécutif – a opté pour le dialogue politique avec des mouvements rebelles actifs dans le nord, surtout le nord-ouest du pays. La création d'un espace politique pour le dialogue inclusif est certes une condition pour sortir de l'impasse dans laquelle se met mois après mois le régime centrafricain à cause de sa gestion de plus en plus népotique du pouvoir. Elle n'en est nullement une garantie, et un échec ne pourrait en tout état de cause n'être imputable qu'aux dirigeants actuels malgré leurs tactiques stériles : les oppositions armées devraient également être critiquées. La seconde conséquence est que cet espace politique offre aux donateurs la possibilité de définir (plus que de redéfinir, tant la France a été seule dans ce pays) une politique d'aide à la sortie de crise. De ce point de vue, l'approche des donateurs peut être beaucoup plus saine et directe qu'au Tchad, où ils se doivent pour ne pas entrer en contradiction avec la politique française qui consiste à taire l'essentiel de leurs critiques sur le régime d'Idriss Déby.

Nous avons tenté de mettre l'accent sur un certain nombre d'aporées des analyses et politiques internationales. La première, stratégique, était de se méprendre sur la dimension régionale de la prise de pouvoir de François Bozizé. Non seulement les conditions de cette prise de pouvoir éclairent les conditions d'émergence de plusieurs groupes d'opposition armée, mais elles soulignent le rôle extrêmement ambivalent du régime tchadien et d'opérateurs militaires tchadiens dans la survie de ce régime. Dans la mesure où elles se sont reconfigurées avec les avancées du règlement de la crise en République démocratique du Congo et la modification des rapports de force dans la région, notamment au sein de la Cemac, il faut aussi se demander comment ces évolutions vont peser. La réponse formelle est donnée par la diplomatie française qui se réjouit de la participation du Cameroun à la Fomuc

(une décision qu'elle a obtenue de haute lutte et qui doit très peu à la volonté improbable du président Biya de mieux inscrire son pays dans la région) mais on aura compris, à considérer la politique française dans la région, qu'il est plus prudent de ne pas s'en contenter...

Un second ensemble de points aveugles tient à la situation économique et politique du pays. D'une part, si l'effondrement de l'économie formelle fait l'objet d'une grande attention de la part des acteurs internationaux, la question de l'économie informelle est abordée sous deux angles : l'économie de survie et l'économie criminelle. C'est une posture trop conventionnelle dans un pays qui ne l'est pas, d'autant plus qu'elle ne tient guère compte de la complexité des économies postconflits qui ont pourtant été étudiées dans le détail dans le cas de la RDC ou du Soudan. Critiquer cette absence d'analyse approfondie ne signifie pas revenir à une vision angélique de l'informalité économique mais suggère qu'une déconstruction de celle-ci soulignerait mieux ce qui relève des deux composantes et mettrait aussi en lumière le reste, c'est-à-dire l'essentiel. Elle permettrait de la considérer comme un agrégat composite. Cela permettrait l'émergence d'intuitions plus originales sur les politiques économiques de sortie de crise en Centrafrique.

Un rapide survol de la gouvernance dans les cinq dernières années incite aussi à penser que les velléités de dialogue national pourraient n'être pour le régime qu'une manière de justifier un contrôle encore plus strict des ressources étatiques. Sans doute pourrait-on dire que pour certains dirigeants de l'opposition armée, le dialogue national n'est que la poursuite de la guerre par d'autres moyens, c'est-à-dire une manière peut-être de reconstruire des alliances avant de repartir dans une nouvelle aventure militaire au terme des élections générales de 2010 (si les résultats n'étaient pas conformes à leurs attentes). Quant aux partis politiques qui ont choisi l'action légale, ils sont structurellement les perdants comme cela a été le cas au Tchad et en République démocratique du Congo. C'est là une faiblesse structurelle de ce type de médiation qu'il conviendrait un jour de redresser.

L'attitude de la communauté internationale est évidemment délicate et les critiques faites dans ce texte visent souvent à engager un débat qui est resté trop confiné et confidentiel, plutôt qu'à mettre en pièces des choix faits ou à faire. Cependant, il est clair qu'un certain nombre de postulats et de mécanismes intellectuels (de modes faudrait-il dire plus justement) devraient être réexaminés, au-delà du débat récurrent sur la position française désireuse à la fois de céder la place comme pays cadre et en même temps manifestant de mille et une manières son rapport privilégié avec le régime centrafricain. La communauté internationale doit relativiser la vision fiscaliste de l'Etat qu'elle a trop vite à l'esprit dans le cas de la Centrafrique. Elle doit aussi aborder la question de la sécurité et du développement d'une manière plus problématique et concrète qu'elle ne le fait : les belles circonvolutions de la novlangue des organisations internationales ne changeront rien à la réalité sociologique des « corps habillés » centrafricains sur le court terme. La mise au point de projets ambitieux de DDR (Démobilisation, démilitarisation et réintégration) et de restructuration des FACA ne doit pas faire oublier que de tels projets ont existé dans le passé et ont échoué. Un retour sur ces expériences malheureuses et sur l'histoire centrafricaine vaudrait mieux qu'une nouvelle série de rapports écrits par des consultants internationaux expliquant pourquoi l'Etat de droit est nécessaire à la lutte contre la pauvreté. Enfin, à cause de la faiblesse de la contrepartie locale, il faudrait éviter que les dimensions politiques soient en quelque sorte remises

dans un langage technocratique ou soient liquidées au profit d'un consensus entre acteurs internationaux.

Cependant, la dimension régionale de la crise centrafricaine est d'une nature différente de celle de la crise tchadienne. C'est pour cela qu'il a semblé pertinent de s'intéresser plus spécifiquement aux groupes armés.

GROUPES ARMES ET TRANSNATIONALISME DANS LA ZONE DES TROIS FRONTIERES

L'examen des groupes armés qui ont essaimé, pendant la période contemporaine, dans le terroir défini en introduction (République centrafricaine et ses zones frontalières) incite à revenir rapidement sur un certain nombre de caractéristiques tout en mettant à distance certaines lectures contestables.

Ces groupes armés se constituent souvent dans un double mouvement de dissidence. D'une part, la dissidence se construit face à un Etat pas ou mal représenté et dont l'action est perçue comme biaisée, violente et prédatrice. Même si ce genre de qualification est typique des raisons traditionnellement invoquées par les groupes d'opposition pour prendre les armes, on peut estimer que les régimes politiques qui se sont succédés au Tchad et en République centrafricaine depuis les années 1980, en dépit de différences significatives, ne sont pas si éloignés de cette description approximative. D'autre part, la dissidence se fait dans un rapport à la frontière qui fournit aux groupes la possibilité du sanctuaire, l'assurance d'un approvisionnement vital, la capacité de recruter dans la parentèle élargie. On fait la guerre à l'Etat, peut-être pour le contrôler, mais on le conteste en même temps radicalement en se construisant comme un mouvement transnational, qui de manière principielle se sustente d'une économie politique de la frontière. C'est sans doute là l'intérêt du travail de Janet Roitman, même si elle choisit de n'en considérer qu'une des facettes, la récurrence de l'incivisme fiscal.

Le malentendu à éviter est aussi d'une double nature. En premier lieu, il serait erroné de ne concevoir ces groupes que comme des mouvements à base ethnique transnationale. Leur réalité sociologique dépasse souvent ce cadre strict et, surtout, la mobilisation ne se fait pas à ce niveau mais en fonction de logiques de terroir agrégées aux effets de sédimentation des épisodes violents qui ont eu lieu dans la zone. Par ailleurs, les politiques concrètes mises en œuvre par les appareils d'Etat des deux côtés de la frontière jouent un rôle essentiel, au point que les enjeux sont souvent réinscrits en termes de citoyenneté, d'accès à l'administration locale, de rapports de subordination vis-à-vis d'autres groupes dont les places au sein de la hiérarchie de l'autochtonie sont l'objet d'âpres controverses (ainsi le débat sur l'autochtonie au Dar Sila, à l'est du Tchad⁶⁸, ou le discours récurrent aujourd'hui sur les peuples de la

⁶⁸ R. Marchal, « Chad : towards a militia State ? », rapport non publié, avril 2007 ; J. Tubiana, *op. cit.*, 2008.

savane *versus* les peuples de la rivière en RCA). La dimension proprement politique est donc essentielle, quand bien même elle demeure subsumée sous les pratiques prédatrices des nouveaux acteurs armés.

Dans tous les cas, il est tentant de revenir à une interprétation historique « sauvage » qui souligne combien les pôles de pouvoir dans la période précoloniale ont été constitués par des entités, donc des groupes sociaux ou militaires qui ont toujours été positionnés des deux côtés des frontières étatiques actuelles⁶⁹. On pourrait ainsi faire l'hypothèse d'une véritable concaténation de périodes historiques où la lutte armée serait l'une des expressions de la compétition de ces marges pour retrouver un rôle central. La formule introduite dans l'introduction de « cristallisation régressive des constructions étatiques de la région » visait également à faire sens de cette situation.

Considérons à présent dans le détail deux cas de tels mouvements armés, eu égard au terroir historique qui a été défini en introduction. Si nous n'avons pas retenu ici le mouvement armé ancré sur la zone des trois frontières, alors qu'il constitue un paradigme de la situation étudiée, c'est parce qu'il nous a semblé un peu vain de s'appuyer essentiellement sur des données de seconde main et qu'il était important également de rappeler l'importance que le Darfour a eu dans l'équation régionale des mouvements armés, hier et aujourd'hui.

La République du Logone : rêve, réalité, fantasme

Les conditions d'émergence de l'idée d'une République du Logone rassemblant des territoires tchadiens et centrafricains sont paradoxalement nées de la réconciliation du général Félix Malloum avec Hissène Habré lors de discussions qui se sont tenues à Khartoum en 1978. Si cet accord a ouvert la porte de la primature à Hissène Habré, il a marginalisé le colonel Abdelkader Kamougué, déchu de son poste de ministre des Affaires étrangères et nommé à la tête de la gendarmerie nationale. Hissène Habré, arrivé à N'djamena avec une partie de ses troupes mais dépourvu de base sociale dans la capitale, a rapidement déstabilisé les élites sudistes qui s'estimaient jusqu'alors les seuls véritables représentants de l'Etat tchadien⁷⁰.

En février 1979, des incidents éclatent au lycée Félix Eboué à N'djamena à la suite de la prise

Human Rights Watch, *They came here to kill us*, Washington, Human Rights Watch, janvier 2007.

⁶⁹ Interprétation « sauvage », liée à une lecture des travaux de Denis Cordell. Outre son *opera magna*, *Dar al-Kuti and the Last Years of the Trans-Saharan Slave Trade*, Madison, University of Wisconsin Press, 1985, on pourra lire « Partnership in theory and practice : the expansion of Muslim power in Dar al-Kuti », *Journal of African History*, Vol. 20, n° 3, pp. 379-394 ; « Eastern Libya, Wadai and the Sanussiya : a tariqa and a trade route », *Journal of African History*, Vol. 18, n° 1, 1977, pp. 21-36 ; « Des réfugiés dans l'Afrique précoloniale ? », *Politique africaine*, n° 85, mars 2002, pp. 16-28.

⁷⁰ Sur cette période, se reporter à la chronique minutieuse de R. Buijtenhuijs, *Le Frolinat et les guerres civiles du Tchad (1977-1984)*, Paris, Karthala, 1987, pp. 62-73.

d'Abéché, et dégénèrent rapidement. Ces incidents vont donner corps à des revendications de partition ou d'autonomie du sud du Tchad (sans d'ailleurs qu'il y ait simultanément un discours politique des élites du nord de la République centrafricaine sur un thème analogue). Dès le 25 février 1979, des quartiers entiers de la capitale tchadienne se vident de leur population qui retourne au village pour fuir des massacres dont l'ampleur est sans doute grossie. C'est sur la base de cet événement traumatique que se bâtit la légitimité de cette revendication autonomiste ou séparatiste – et cela, en dépit d'une fragile réconciliation née de la création du Gouvernement d'union nationale du Tchad (GUNT) quelques mois plus tard. Elle reprend corps lors du retour de Hissène Habré, le 7 juin 1982, dans la capitale tchadienne par un nouveau cycle de combats contre les Codos⁷¹ et leurs alliés issus de factions du GUNT (1982-1984) – notamment le Conseil démocratique révolutionnaire (CDR) dirigé alors par Ahmat Acyl⁷².

Ces années, aujourd'hui oubliées, sont pourtant essentielles dans l'histoire de la guerre civile tchadienne car elles marquent l'émergence de nouveaux acteurs armés et de nouveaux rapports de forces entre communautés, certaines décidant alors de rentrer pleinement dans le conflit et de ne plus y être associées à la marge. Par exemple, les Zaghawa, groupe du président actuel Idriss Déby, avaient jusqu'alors été faiblement engagés dans la guerre civile. La figure la plus importante de la communauté était, dans les années 1970, le président de l'Assemblée nationale, Abou Nassour (appartenant au sous-groupe des Kobé)⁷³, qui était resté légitimiste durant toutes les crises de la décennie et qui avait joué un rôle très positif dans la scolarisation des enfants de sa communauté (c'est grâce à lui qu'un des frères aînés d'Idriss Déby avait pu fréquenter l'école). Certes, les Zaghawa étaient aussi présents du côté des insurgés. Ainsi, le chef d'état-major d'Abba Sidick⁷⁴ était Zaghawa. Cependant, il revenait à une faction conduite notamment par Hassan Djamous, Idriss Déby, Ibrahim Mahamat Itno d'obtenir le basculement massif de leur groupe ethnique dans la guerre du côté de Hissène Habré jusqu'à la tentative de coup d'Etat d'avril 1989. Mais les zaghawa n'étaient pas le seul groupe à s'impliquer alors dans le conflit, tant il est vrai que, à cause de l'approfondissement de la crise politique et de la récurrence des négociations factionnelles, chacun avait conscience que tout groupe ayant une expression politico-militaire pourrait obtenir « sa » part du gâteau national. C'est aussi à ce moment-là que les Arabes du Salamat qui étaient restés en dehors de la guerre civile jusqu'alors, parce qu'ils n'avaient pas grande

⁷¹ Altération du terme « commandos ». Dans la région de Doba et de Moundou, les Codos étaient « verts » ou « espoir ». Dans la zone de Lai et Doba, ils étaient « noirs » ; ils étaient « cocotiers » dans le Mayo Kebbi et « rouges » dans le Logone occidental. Ces diverses appellations marquaient aussi tendanciellement des différences de recrutement : les Codos verts étaient surtout Mongo, Gor et Ngambaye ; ceux nommés « espoir » ou « noirs » étaient Goulaye. Pour ce qui concernait ceux plus directement associés avec la RCA : les Codos rouges étaient Ngama et Mbaye ; les « scorpions » étaient Sara-Kaba.

⁷² R. Buijtenhuijs, *op. cit.* (1987), pp. 227-300.

⁷³ Appelé à la présidence par Hissène Habré, il ne réapparut plus... Un épisode de plus dans le désamour entre Déby et les Kobé. Entretien, Paris, septembre 2008.

⁷⁴ Né en Oubangui Chari, il devint en 1969 le dirigeant (contesté) du Frolinat.

sympathie pour le Frolinat à l'inverse des Arabes du Batha, y entrèrent sous la direction d'Ahmat Acyl, pourtant originaire de Ati, capitale du Batha. Comme les Zaghawa, ils sont encore aujourd'hui des acteurs essentiels de la crise régionale, malgré des ralliements significatifs.

En Centrafrique, l'histoire contemporaine des mouvements armés débute à la fin de l'ère Bokassa et souligne l'importance de la Libye dans le jeu régional d'alors. En 1978, un mouvement de l'opposition centrafricaine, le Mouvement centrafricain pour la libération nationale (MCLN), dirigé par le docteur Rudolph Idi Lala⁷⁵, recrute quelques dizaines de jeunes qui sont envoyés en Libye pour y acquérir une formation militaire et renverser le régime de l'empereur Bokassa. Las, les Français prennent les devants. Aussi en 1979, ces jeunes Centrafricains sont-ils envoyés au Tchad pour appuyer Goukouni Oueddeï, alors président du GUNT, dont les sympathies pro-libyennes sont connues de tous. En 1980, une partie de ces hommes arrive néanmoins avec armes et bagages en République centrafricaine. Le gouvernement centrafricain de l'époque impute au MCLN l'attentat du cinéma « Le Club » de juillet 1980 qui fait un mort et plusieurs blessés.

En RCA, la nouvelle présidence David Dacko (qui avait lui-même débarqué avec les Français lors du renversement de Bokassa) s'essouffle rapidement, et David Dacko abandonne une nouvelle fois le pouvoir sans résistance lors d'un coup d'Etat organisé par le général André Kolingba. Au Tchad, lorsque Hissène Habré entre dans N'djamena en juin 1982, de nombreux partisans du GUNT fuient vers la République centrafricaine, outre les Sudistes, les Hadjaraï, quelques Toubous et les Arabes (surtout ceux originaires du Salamat dont il faut dire combien ils sont liés par l'histoire au nord de la RCA, le Dar ROUNGA...). Tous ces hommes passent en Centrafrique avec leurs armes qu'ils cachent chez leurs parents. Les Tchadiens du Sud, partisans du colonel Kamougué, se replient également avec armes et bagages en République Centrafricaine au gré des offensives menées par les forces de Hissène Habré.

Les relations entre N'djamena et Bangui sont excellentes, d'autant que André Kolingba ne veut pas de problèmes avec son puissant voisin au Nord. En effet, depuis 1979, la Centrafrique est devenue un élément important dans le dispositif français pour contenir l'influence libyenne. Les avions de guerre français sont en effet sanctuarisés en RCA (ils ne le sont plus au Tchad où la chasse libyenne peut, au moins en théorie, les atteindre). On imagine donc mal les autorités françaises indifférentes aux relations entre les deux pays...

Après la prise du pouvoir par Kolingba, la première tentative de coup d'Etat, menée par le général Mbaikoua et des militants du parti d'Ange-Félix Patassé, ancien Premier ministre de Bokassa, le MLPC (dont Jean-Jacques Démafouth mais aussi François Bozizé sont alors membres), échoue en mars 1982. Les opposants s'enfuient au Bénin puisque Mathieu Kérékou, son président « progressiste », y accueille alors les dissidents du camp occidental en Afrique. Les bonnes relations entre le Tchad et la RCA valent à Jean-Jacques Démafouth (qui se réfugie d'abord au Tchad) d'être emprisonné, avant de s'échapper au bout de quelques mois au Cameroun, et de s'installer au Bénin où il loge près de la maison

⁷⁵ Celui-ci avait appartenu au parti d'Abel Goumba. Il partit en exil en Guinée chez Sékou Touré puis finalement au Nigeria où il mourut.

de Facho Balam (alors ex-GUNT). Comme le leader libyen a dès cette époque une réelle admiration pour Ange-Félix Patassé dont les talents de tribun sont déjà remarquables, l'aide ne se tarit pas malgré cet échec. Le MLPC essaie de constituer un front armé sanctuarisé dans le sud du Tchad et actif au nord de la République centrafricaine, notamment dans la zone de Markounda (préfecture de l'Ouham), avec d'anciens militaires tchadiens et les Codos. La Libye, à la demande du général Kamougué et du MLPC, parachute des armes dans cette région en 1983. Outre Kamougué, ces quelques dizaines d'insurgés ont alors des relations avec Laokein Bardé et Négué Djogo. La situation au sud du Tchad les incite à poursuivre dans cette voie car les Codos les aident, leur offrent l'hospitalité dans leurs campements et leur donnent une formation militaire et de guérilla. De fait, ils ont les mêmes ennemis : André Kolingba, très proche de Hissène Habré, empêche autant qu'il le peut une installation de rebelles tchadiens sur le territoire centrafricain.

C'est dans cette convergence que germe l'idée d'une République du Logone. Dans les années 1990, c'est pour contrer ce projet, pourtant peu en prise avec les enjeux politiques réels de la plupart des acteurs, que des campagnes de répression sont menées de part et d'autre de la frontière. Paradoxalement, c'est au début des années 1980 que sa réalité politique a été la plus importante (même si elle est restée relativement faible). Cette revendication, authentique ou perçue comme telle, resurgit lors des différentes rébellions au sud du Tchad dans les années 1990. C'est d'abord le cas avec Moïse Ketté qui, après sa tentative de coup d'Etat manquée en février 1992, opère dans la région du Logone orientale près des champs de pétrole de Doba mais visite fréquemment la Centrafrique. Puis c'est Laokein Bardé qui entre en dissidence en 1994⁷⁶ dans la zone de Moundou mais se replie avant son assassinat, en mai 1998, dans le massif de Bakoro en RCA⁷⁷, sans évoquer en détail la tentative vite avortée du groupe armé de Mahmoud Ngawara Nahor en 1997.

Lors de la chute de Hissène Habré en 1990, nombre de ses combattants fuient vers la Centrafrique avec leurs armes. Ainsi, un bataillon composé de près de sept cents Goranes (groupe ethnique de Hissène Habré), basé à Sarh, pénètre en RCA. Le gouvernement centrafricain de l'époque ne peut le désarmer. Ces hommes s'installent à demeure au milieu de la population. Un réseau de trafic d'armes légères se constitue avec les responsables des différentes communautés tchadiennes dans le but de racheter toutes ces armes pour les revendre d'une part aux mouvements d'opposition tchadiens, d'autre part aux convoyeurs de bœufs qui transitent entre le Tchad et la République centrafricaine pour leur protection contre les paysans centrafricains⁷⁸. Les différentes campagnes de démobilisation au Tchad permettent aux militaires tchadiens déflatés ou, dans le vocabulaire local « ajustés » de

⁷⁶ Membre du groupe de Ketté, il refusa de rallier le régime comme lui en 1994.

⁷⁷ Voir pour des détails : International Crisis Group, *Tchad : le retour de la guerre*, juin 2006. Voir également pour une chronique de cette période : R. Buijtenhuijs, *Transition et élections au Tchad 1993-1997. Restauration autoritaire et recomposition politique*, Paris, Karthala, 1998.

⁷⁸ C. Arditi, « Paysans sara et éleveurs arabes dans le sud du Tchad : du conflit à la cohabitation ? », in C. Baroin et J. Boutrais (dir.), *L'Homme et l'animal dans le Bassin du lac Tchad*, Actes du colloque du réseau Méga-Tchad, Orléans, 15-17 octobre 1997, Paris, IRD, 1999 (« Colloques et Séminaires »), pp. 555-573.

devenir des convoyeurs de bœufs afin de venir en Centrafrique vendre des armes et/ou intégrer des mouvements d'opposition. D'autres optent pour le braconnage et sévissent avec les armes dans les réserves cynégétiques de la République centrafricaine⁷⁹.

Ange-Félix Patassé, s'il a été démocratiquement élu en 1993, sait devoir affronter un appareil d'Etat profondément modifié par les années de règne de son rival battu, André Kolingba. En particulier, la domination du groupe ethnique de l'ancien président au sein de la garde présidentielle et de l'armée constitue un problème immédiat. Les émeutes de 1996 et 1997 auraient sans doute été bien moins violentes si Ange-Félix Patassé avait traité rationnellement de ce qui était d'abord un mécontentement corporatiste non dénué de justifications. Malheureusement, la culture politique léguée par les années de règne de Jean-Bedel Bokassa imprègne les actes d'un homme politique qui ne peut se fier à l'armée dont il a hérité, et ce d'autant moins que son entourage veut régler des comptes avec Kolingba. Le conseiller spécial français des années 1980, Jean-Claude Manton, a laissé des structures qu'il n'entretenait pas et n'utilisait pas à son profit. Ce choix se révèle désastreux pour lui lors des mutineries. Les militaires insurgés prennent le contrôle des armureries qu'ils pillent. Les armes remises à ces miliciens proviennent pour l'essentiel de l'armurerie de la garde présidentielle et de la Libye qui achalande régulièrement en armes et munitions la présidence de la République. Craignant de tout perdre, Ange-Félix Patassé fait également appel aux Tchadiens pour se battre à ses côtés contre les mutins. Cette communauté est assez nombreuse du fait de la répression menée par l'armée gouvernementale contre les rebellions au sud du Tchad et du fait des réfugiés des épisodes plus anciens de la guerre civile tchadienne⁸⁰.

Cette implication de la communauté tchadienne dans le maintien de l'ordre en République centrafricaine ne va plus cesser. Comme nous l'avons montré plus haut, les événements au Zaïre et en RDC jouent également un rôle pour alimenter une atmosphère de déstabilisation. La chute de Mobutu entraîne bien évidemment la dissolution de la garde spéciale présidentielle, le pillage des armureries dans la région de l'Equateur, notamment à Gbadolite, et la vente d'une partie de cet équipement militaire de l'autre côté de la frontière. De la même manière, le pillage des arsenaux lors des émeutes de 1996 à Bangui permet de dynamiser le trafic d'armes non seulement vers le Soudan, le Congo-Brazzaville, mais aussi à l'intérieur de la République centrafricaine.

La crise rebondit en 2001. Dans un premier temps lors de la tentative de coup d'Etat du 28 mai, qui provoque le départ en exil vers la République démocratique du Congo de plusieurs centaines de soldats et de gendarmes acquis à André Kolingba. Puis en novembre 2001, lorsque le général François Bozizé quitte le pays après avoir méthodiquement pillé la plus importante armurerie de Bangui. Ce nouvel opposant fait face à un réel problème de

⁷⁹ On estime qu'au moins 250 000 éléphants ont été tués dans le nord de la RCA entre 1975 et 1986. Le braconnage est principalement pratiqué par les Tchadiens et les Soudanais. Un programme de développement de la région Nord a été mis en place en 1988 pour lutter contre ces pratiques (notamment par l'établissement de groupes de gardes chasse solidement armés qui, aujourd'hui, constituent une partie d'un des mouvements rebelles).

⁸⁰ Entretiens avec des responsables politiques tchadiens et centrafricains, Paris, septembre 2008.

main-d'œuvre : les Yakoma, partis au printemps après l'échec du coup d'Etat de Kolingba, n'entendent pas revenir de leur exil congolais pour combattre pour lui ; il appartient au même groupe ethnique que Patassé et ne peut donc escompter une mobilisation forte en sa faveur. Bozizé contacte d'abord ses amis officiers sudistes tchadiens qui ne se montrent pas enthousiastes compte tenu des bonnes relations qu'ils entretiennent avec Patassé. Sans doute sur le conseil de ses amis français, (dont Jeannou Lacaze⁸¹), il se retourne alors directement vers Idriss Déby. Celui-ci confie aux officiers (déployés en RCA dans le cadre de la Misab et la Minurca) la tâche de lui constituer un groupe armé. Parmi ces officiers, on compte notamment Daoud Soumain, officier hadjarai, qui devient chef d'état-major en 2006 et meurt dans les combats contre les rebelles tchadiens le 2 février 2008. La suite de l'histoire des libérateurs est contée dans l'excellent article de Marielle Debos⁸².

D'une certaine manière, l'essentiel des chefs politico-militaires au sein de l'opposition armée au régime de François Bozizé en 2005 sont déjà actifs au moment de la prise de pouvoir de ce dernier, quelquefois même à ses côtés. Pour être rapide, rappelons que Patassé a fait appel à Abdoulaye Miskine en 2001 pour, dans un premier temps, le défendre, puis pour mener la guerre contre les partisans de Bozizé dans le nord de la RCA. Abakar Saboune dirige une des factions qui combattent au nord-est de la Centrafrique depuis la fin 2005. Après un bref séjour au Tchad où la médiation d'Idriss Déby n'a pas été concluante, il a repris la lutte armée⁸³. Il est un ex-libérateur qui a combattu aux côtés de François Bozizé avant de devenir l'un des dirigeants des émeutes revendicatrices en avril 2004.

L'histoire ne s'arrête pas. Il faut maintenant expliquer la raison pour laquelle les forces tchadiennes ont accompagné Bozizé et ses quelques combattants centrafricains jusque dans la capitale alors que le régime était pratiquement défait, et évoquer l'un des nombreux mouvements de l'opposition armée tchadienne, conduit par Adoum Yakoub Koukou⁸⁴. Celui-ci a déjà une longue carrière derrière lui lorsqu'il rallie le mouvement du Docteur Bachir Idriss, le Front national du Tchad (FNT).

En août 1993, un massacre avait été commis sur le marché de Gniguilim : au moins quatre-vingt-deux personnes avaient été tuées et une centaine d'autres blessées au cours

⁸¹ Ils s'étaient connus en 1979, lorsque Jeannou Lacaze était chef d'état-major de armées. Entretien, Paris, septembre 2008.

⁸² M. Debos, *op. cit.* (2008).

⁸³ Louise Lombard fournit une première cartographie des groupes armés centrafricains actuels : voir « A widening war around Sudan », *Small Arms Survey*, n° 5, janvier 2007, accessible à l'adresse suivante : http://www.smallarmssurvey.org/files/portal/spotlight/sudan/Sudan_pdf/SIB%205%20CAR.pdf
Voir également : *State of anarchy. Rebellions and Abuses against Civilians*, Washington, Human Rights Watch, septembre 2007.

⁸⁴ Directeur de cabinet de Goukouni Oueddeï en 1981 et chef d'état-major des armées du GUNT, il s'est rallié à Hissène Habré en 1987. Puis, lorsque Habré fut défait, il rejoignit le Mouvement pour la démocratie et le développement (MDD) dans la région du Lac mais Idriss Déby, fortement appuyé par la chasse française, porta des coups décisifs à cette rébellion. Voyant le MDD sans avenir militaire, Adoum Yakoub rejoignit le Front national du Tchad du Docteur Bachir Harris...

d'un acte de vengeance commis par des soldats zaghawa. Cet incident avait redonné une nouvelle vie au FNT car Idriss Déby, craignant une radicalisation des ouaddaïens juste après la Conférence nationale souveraine, avait mené une répression sans merci. Sans surprise, il avait ainsi enclenché un nouveau cycle de mobilisations guerrières, qui s'était traduit notamment par l'attaque d'Abéché en janvier 1994. C'est ce groupe que rejoint alors Adoum Yakoub. Sans revenir ici sur l'histoire de ce mouvement en tout point commune avec celles de bien d'autres groupes armés, la branche dirigée par Adoum Yakoub se range aux côtés du MPLS de John Garang. C'est sur cette base que ses militants se retrouvent, en 2003, à Bangui, pour une réunion avec les sympathisants restés au Tchad ou à sa périphérie directe. Notons pour la petite histoire que les troupes du groupe d'Adoum Yakoub combattront à partir de 2003 aux côtés du MLS d'Abdelwahid al-Nour et lui auraient même sauvé la vie⁸⁵. Il faudra de longues années à la sécurité soudanaise pour se convaincre de dialoguer avec cet opposant : ce ne sera le cas qu'à partir de l'été 2007.

Il existe une explication alternative à celle couramment donnée sur les livraisons d'armes de Khartoum dans le nord-est de la Centrafrique : celles-ci pourraient avoir été acheminées d'Ouganda au nord de la RDC avant d'être livrées par un autre appareil au nord-est de la RCA et seraient liées au groupe d'Adoum Yakoub... Vrai ou non, ce scénario n'est pas impossible et en dit long sur les calculs des Etats de la zone ainsi que sur les rapports ambigus entretenus par certains mouvements armés et les Etats qui les ont protégés à un moment ou à un autre de leur existence mouvementée....

Ainsi, la République du Logone apparaît à la fois comme un phantasme qui a été mobilisé à différents moments par des chefs d'Etat pour justifier la répression (typiquement Hissène Habré après juin 1982), comme une alternative étatique à un Etat centralisé (le modèle fédéral, serpent de mer de la politique sudiste tchadienne), comme un dispositif d'alliances opportunistes (Patassé avec Adoum Yakoub mais pas avec Laokein Bardé ou Moïse Kette), et comme une remise en cause de légitimité dans les arènes politiques nationales (Jean-Jacques Demafouth accusé à l'automne 2008 par les proches de Patassé d'inscrire ses ambitions non dans un cadre centrafricain mais dans la promotion de ladite République). Ainsi, dans toutes ces déclinaisons, la République du Logone demeure un dispositif discursif mobilisé pour parler du transnational et du besoin d'Etat.

Les janjawid

Faut-il même définir le terme tant celui-ci est devenu d'un usage courant dans les médias pour dire l'anomie au Darfour et la brutalité d'un conflit qui se poursuit depuis cinq ans sans qu'on en perçoive la moindre issue ? Par extension, le terme est aussi devenu une manière de figurer une certaine définition du conflit : Arabes/non-Arabes ou, dans sa version moins

⁸⁵ Entretien à N'Djamena, mars 2007.

sophistiquée, Arabes/Africains. L'usage continu du terme depuis 2003⁸⁶ relève également d'un autre paradoxe qui souligne l'écart entre la situation sur le terrain et sa perception internationale, ou l'inégale dialectique entre les catégories du dedans et les catégories du dehors dans l'appréhension des acteurs du drame darfourien : lesdits *janjawid*, miliciens pro-gouvernementaux organisés en 2003 par le pouvoir soudanais, ont été dans leur très grande majorité intégrés dans des forces paramilitaires officielles (Forces de défense populaire, police des frontières, Forces de paix [sic])⁸⁷.

Notre propos est d'alerter sur les effets d'un usage trop spontané de cette qualification. Cette hygiène intellectuelle paraît aller de soi dans tous les conflits (ne pas accepter sans déconstruction critique les catégories des acteurs relève en effet du *ba ba* de la science politique) mais n'a guère paru nécessaire dans le cas de la guerre au Darfour, peut-être à cause de la force des discours moralisateurs tenus en Occident autour de la question du génocide (pourtant toujours discutée, y compris au sein des organisations des droits de l'homme). L'analyse se poursuit avec des éléments plus historiques qui entendent mettre en lumière les raisons qui ont permis au régime soudanais d'obtenir si rapidement une telle quantité de miliciens disposés à mener la sale guerre que son armée semblait peu encline à faire. Nous voulons surtout mettre l'accent sur les dimensions transnationales et locales de ces mobilisations et de la rationalité de la guerre au Darfour, telle qu'elle a pu être entendue par certains de ces miliciens.

Une telle démarche ne vise évidemment pas à justifier les violences commises par les *janjawid* au Darfour, pas plus qu'elle n'entend minimiser le rôle du pouvoir central soudanais dans la politique de terre brûlée qui y a été appliquée pendant plus d'un an en 2003 et 2004. Elle entend souligner un aspect de ce conflit qui n'est pas fondamentalement pris en compte⁸⁸ et soulève des questions sur l'indifférence non seulement des gouvernements tchadien et libyen vis-à-vis des conséquences de leurs propres politiques, mais aussi sur la passivité de leurs alliés dans la communauté internationale (notamment de certains pays occidentaux).

Cette réflexion permet également de reconstruire les conditions d'un maillage guerrier de la frontière entre Soudan et Tchad comme nous avons tenté de le faire entre la République centrafricaine et le Tchad dans la première partie de ce texte. Au-delà de son intérêt académique, cette réalité suggère qu'il faudra sans nul doute considérer avec une attention

⁸⁶ Pour mémoire, le terme est apparu lors d'une précédente guerre darfourienne entre 1987 et 1989 et son usage avait perduré jusque vers 1996. Il fut remis au goût du jour à partir de 2002, jusqu'à aujourd'hui. Ce terme n'est pas accepté par les miliciens décrits comme *janjawid* qui s'autodéfinissent comme *peshmerga* ou *fursan*, termes connotés positivement. Voir A. Haggar, «The origins and the organization of the Janjawwed in Darfur», in Alex de Waal (ed.), *War in Darfur and the Search fore Peace*, Harvard, Harvard University Press, 2007, pp. 113-118.

⁸⁷ Cet état de fait, suivant les régions considérées, permet de souligner la variation des responsabilités immédiates du pouvoir central : ici, les milices sont sous contrôle ; là, elles le sont moins ; ailleurs, elles n'ont plus de liens formels avec l'appareil d'Etat.

⁸⁸ Ainsi le rapport d'International Crisis Group sur le Tchad, paru en septembre 2008, qui adopte une posture bien conventionnelle pour une ONG qui prétend pallier les insuffisances des chancelleries.

plus aiguë les scénarios de divergence si un accord de paix était signé au Darfour. Nul ne peut aujourd'hui prétendre que des groupes qui ont fait sens de leur condition transnationale, du fait de leur expérience migratoire ou des conditions des conflits dans lesquelles ils ont été impliqués, la remettraient demain au profit d'une identité étatique unique, alors qu'ils ont survécu grâce à leur identification avec la frontière.

Depuis de longues années et en dépit des mises au point des universitaires, le conflit au Darfour demeure perçu comme un conflit où l'identité « arabe » est fondamentalement impliquée. Les *janjawid* ont proprement créé un régime de vérité tant ils sont devenus l'expression ramassée de cette violence qui s'est exercée contre les civils.

Si l'on considère d'abord cette question au regard de la démographie, il faut rappeler à quel point elle était peu pertinente avant l'échec des accords de paix signés à Abuja, en mai 2006, qui provoqua une recrudescence des combats au Darfour mais surtout, leur déplacement vers le Sud-Darfour, où vit la majorité des Arabes darfouriens. Avant 2006, à l'échelle du Darfour entier, l'implication des groupes arabes dans la guerre restait sous ce registre minoritaire.

On peut aussi, cela est plus commun, s'en tenir à l'identité arabe des miliciens. Cependant, les *janjawid* ne sont pas tous arabes, certains appartiennent à des tribus non-arabes comme les Tama qui ont subi les sévices de groupes associés à l'insurrection au Darfour, dont les Zaghawa au Tchad. De plus, en 2008, des miliciens *janjawid* ont rallié l'insurrection et des insurgés travaillent du côté gouvernemental : plus que la grille morale en usage en Occident, le développement du factionnalisme armé explique cette réalité. Considérer les *janjawid* comme un ensemble de milices arabes est donc erroné. De plus, cela fait peser le risque d'une identification de comportements et de choix individuels avec l'attitude de groupes ethniques ou tribaux, puisqu'on suppose sans aucune démonstration que les miliciens bénéficient de l'appui des communautés dont ils sont issus.

On peut encore considérer que les *Janjawid* héritent en quelque sorte de cette qualification parce qu'ils sont stipendiés par un régime raciste qui considère tout Arabe comme supérieur à un non-Arabe⁸⁹. L'analyse des mariages dans la classe dirigeante ou la surreprésentation de certains groupes ethniques arabes dans l'appareil d'Etat peut fournir une justification à une telle approche⁹⁰. Le problème est cependant double. D'une part, pourquoi un régime si ontologiquement raciste aurait-il attendu 2003 pour éradiquer une partie de sa population non arabe alors qu'il contrôlait cette région dans les années 1990 et que toute l'attention de la communauté internationale était alors rivée sur le Sud-Soudan en guerre, à l'inverse de la situation qui prévaut en 2003 ? De l'autre, peut-on considérer qu'être Arabe au Darfour et à Khartoum ouvre les mêmes portes ? Les anthropologues depuis longtemps nous disent que non... Ajoutons encore qu'il n'y a aucune analyse de ce que ladite opposition Arabes/Africains signifie dans le contexte politique « national » et dans celui régional du

⁸⁹ Une thèse qu'on retrouve par exemple chez Gérard Prunier, *op. cit.* (2006), note 5.

⁹⁰ Elle a donné lieu également à un petit opuscule, *Le Livre noir*, qui recense ces déséquilibres ethniques au sein de la haute administration soudanaise et est accessible sur le site du Mouvement pour la justice et l'égalité, aujourd'hui sans doute le principal mouvement rebelle au Darfour (et la principale force supplétive du régime Déby au Tchad).

Darfour⁹¹.

Une dernière remarque s'impose sur l'usage quelque peu systématique et irréfléchi du thème de la marginalisation. Si l'on parle de population marginalisée au Darfour, celle des pasteurs nomades l'est au premier chef. Ces derniers, à cause de leur mode de vie, n'ont pratiquement pas accès aux services de l'Etat quand ils existent⁹². En l'occurrence, les populations sédentaires (incluant les groupes ethniques identifiés aux insurgés) doivent être considérées comme plus privilégiées dans l'échelle du dénuement qui caractérise la vie au Darfour.

Au-delà de ces observations qu'il faudrait développer pour souligner d'autres enjeux politiques qui tiennent peut-être plus aux sociétés occidentales qu'au monde soudanais ou sahélien (qu'est-ce qu'être Arabe après le 11 septembre ?), le discours extérieur sur le Darfour cultive des *a priori* typiques. Ainsi, le désert serait par essence un lieu vide n'appartenant à personne (comme on peut le lire dans la déclaration du procureur de la Cour pénale internationale au Conseil de sécurité en juin 2008), à l'instar des terres entourant les camps de déplacés.

Mais le plus étonnant peut-être est l'incapacité à considérer le Darfour pour ce qu'il a été entre les épisodes de guerre ouverte (1987-1989 ; 2003-...). Rares sont ceux qui s'interrogent sur la récurrence du banditisme de grand chemin sur la longue période (les coupeurs de route ne sont pas un phénomène postcolonial, nous expliquent pourtant Saibou Issa et Janet Roitman), sur la multiplication de vendettas dans des sociétés pastorales où le sens de l'honneur ou la préséance sont inhérents au statut social et aux droits coutumiers. En un mot, sur cette politique locale si importante partout, et particulièrement au Darfour. Par exemple, les hostilités entre Masalit et Mahamid (associés donc aux *janjawid*) seraient « justifiées » par le massacre, par les premiers, d'une délégation de chefs des seconds venus, en 1997, rencontrer le sultan des Masalit pour signer un accord de paix après des affrontements meurtriers entre les deux groupes. A la disproportion de la réaction – tant la violence actuelle est sans commune mesure avec cet éventuel « incident » – la réponse est que la guerre est aujourd'hui justifiée par le fait que les combattants Masalit « découperaient les corps de leurs opposants »⁹³. Savoir si ces faits sont réels n'est plus important à ce stade. Il s'agit d'une évaluation rétrospective des victoires et défaites pour justifier la guerre présente. Ce que ce témoignage ne dit pas, c'est ce qui s'est passé avant 1997. On se trouve un peu dans un dispositif

⁹¹ Voir la discussion dans R. Marchal, « Le Soudan d'un conflit à l'autre », *Les Etudes du CERI*, septembre 2004, n° 107-108, téléchargeable à <http://www.ceri-sciences-po.org/publica/etude/etude107.pdf>, ainsi que les nombreux textes d'Alex de Waal disponibles notamment sur le blog « Making sense of Darfur » : <http://www.ssrc.org/blogs/darfur/category/darfur/>

⁹² H. Young, A. Osman and R. Dale, « Strategies for economic recovery and peace in Darfur - Why a wider livelihoods approach is imperative and inclusion of the Abbala Arabs is a priority », *Briefing Paper*, Feinstein International Center/Tufts University, juillet 2007, disponible à l'adresse : <https://wikis.uit.tufts.edu/confluence/download/attachments/14553638/Strategies+for+Economic+Recovery+and+Peace+in+Darfur.pdf?version=1>

⁹³ Entretien à Paris, septembre, 2008.

discursif de « vendetta éternelle » que décrit l'anthropologue Jacob Black-Michaud⁹⁴.

Mettre l'accent sur cette réalité ne signifie en aucun cas avaliser la lecture ethnique du conflit darfourien, que promeut Khartoum : souvent, les *janjawid* ont attaqué des villages à la suite de bombardements aériens et même l'anthropologie postmoderne n'a pas encore identifié de groupes ethniques qui possèdent en propre des hélicoptères de combat ou des Antonov⁹⁵....

Trois types de considération que nous énoncerons par ordre d'importance croissante peuvent être faites. D'abord, reconnue par tous les observateurs comme un problème central du conflit au Darfour, la question de la propriété de la terre a joué un rôle important dans la cristallisation d'une hostilité entre groupes disposant d'un territoire (*Dar*) et ceux qui devaient en quêmander l'usufruit, notamment entre Masalit, Four et Zaghawa qui disposent d'un droit « traditionnel » sur la terre, et les autres. Cette différence ne se règle pas simplement par une négociation, elle implique le paiement de taxes et une allégeance que certains n'acceptent pas facilement, se considérant les pairs ou même supérieurs par leur mode de vie pastoral à ces sédentaires. Mais on a négligé le fait que ce dispositif social a aussi été contingent. Par exemple, si l'allocation des *Dar* s'est faite globalement au XVIII^e siècle, les Britanniques ont procédé à des ajustements en 1920 (comme quoi la tradition peut n'être pas centenaire) : les Beni Hussein, par exemple, ont été dotés d'un territoire en propre alors que les Rizeigat du Nord (Mahamid, Mahariyya et Eregat) n'ont pas eu cette chance à cause de leurs divisions internes. Il en est resté une amertume profonde et surtout une rivalité sourde entre groupes arabes, qui a aussi été profondément sous-estimée. Cela explique par exemple l'étrange coalition qui se met en place au début de l'année 2003 entre grandes familles Mahamid (dont Mussa Hilal, un temps dirigeant le plus important des *janjawid*), familles prolétaires Mahariyya et très marginalement des éléments Eregat (puisque d'habitude, ils sont bien représentés au sein des forces armées soudanaises).

Ensuite, de 1971 à 1995, l'Etat soudanais a mené plusieurs réformes de l'administration locale⁹⁶. On a expliqué combien la partialité quelquefois militante de l'administration locale (tantôt sur ordre du pouvoir central, tantôt de sa propre initiative) a contribué à exacerber les tensions intercommunautaires au Darfour durant les vingt dernières années. Cela dit, il est également important de voir que les réformes engagées depuis quarante ans, au-delà de différences marquées entre gouvernements (la première a été faite au nom d'objectifs socialisants, la dernière en 1995 a été menée au nom de l'islamisme militant) ont toutes visé les mêmes objectifs. D'abord, mettre en meilleure adéquation les circonscriptions administratives et la population. Cet enjeu a redoublé d'importance dans les années 1990

⁹⁴ J. Black-Michaud, *Feuding Societies*, Oxford, Blackwell, 1980.

⁹⁵ Un point amplement souligné par toutes les descriptions des combats qui notent une forte coopération entre certains segments de l'appareil d'Etat et les milices progouvernementales. Pour une description : *Entrenching Impunity : Government Responsibility for international Crimes in Darfur*, Washington, Human Rights Watch, décembre 2005.

⁹⁶ Pour une description de chacune d'entre elles, voir M. Daly, *Darfur's Sorrow. A History of Destruction and Genocide*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

à cause de la croissance démographique des populations engagées dans le pastoralisme⁹⁷. Ensuite, sous les auspices de la décentralisation, il a fallu maintenir un ferme contrôle des structures de gouvernance locale (Sheykhs, Umdas,...) : nul n'aura mené cette politique avec plus de détermination que le régime actuel afin d'éradiquer l'influence des grands partis traditionnels. Enfin, il a fallu mobiliser les notables locaux de quelque envergure pour les utiliser dans des compétitions nationales⁹⁸. Sans surprise, le régime islamiste a conduit cette politique en marginalisant les instruits localement et en donnant à ce choix la légitimité d'un retour à la tradition. On comprend bien en considérant de tels objectifs combien ils ont aiguisé les compétitions ethniques au Darfour et ont fait de la question du nombre, du débat sur la démographie, un élément central de ces compétitions. C'est un changement majeur car le discours sur l'autochtonie qui est aujourd'hui mobilisé dans la guerre doit avaliser cette approche quantitative et non plus qualitative. Cette évolution de l'économie morale montre aussi que l'Etat contemporain soudanais est peut-être moins faible que ne le clament ses critiques occidentaux et qu'il a intégré, comme dans d'autres conflits (en Côte d'Ivoire, en RDC) des moyens nouveaux pour contrôler ou exclure ses populations (octroi de papiers d'identité, accès à une citoyenneté des droits plus que des devoirs, etc...).

Il est donc essentiel de prendre en compte la dimension transnationale dans la construction de ce groupe. Cette réalité n'est pas immanente à la crise actuelle mais elle a été profondément réactivée et réinterprétée en fonction des enjeux actuels du conflit. Pourtant, le transnationalisme dont il est question ne peut se réduire à l'image de populations flottantes entre deux Etats, membres de mêmes groupes ethniques transfrontaliers peu enclins à choisir. Les politiques d'Etat tant au Tchad qu'au Soudan ont joué un rôle fondamental pour dessiner les contours de ce transnationalisme.

Ce transnationalisme a d'abord été une réalité contingente. Par exemple, en 1910, les Mahamid (l'un des groupes Rizeigat qui a joué un rôle essentiel au début du phénomène *janjawid*) ont perdu une bataille importante contre les colons français et ont préféré l'exil à la soumission. Plus tard, à l'aube de l'indépendance, les Misseriyya se sont vu refuser la direction d'un canton et ont décidé de voter avec leurs pieds. Face aux tentatives de l'Etat tchadien de lever l'impôt et notamment l'emprunt national (qui allait précipiter la révolte des Moubi⁹⁹ en 1965 et la création du Frolinat en 1966), d'autres Mahamid ont pris le chemin du Soudan. Les deux grandes sécheresses de 1973 et 1984-1985 ont également provoqué un exode important car l'aide humanitaire était accessible au Soudan alors qu'elle ne l'était

⁹⁷ Un point souligné par Al-Massar, *Pastoralist Baseline Survey, Greater Darfur 2003*, Khartoum, n. p., 2004. Selon ce rapport, les nomades étaient estimés à 259 887 selon le recensement de 1993 et à plus de 575 268 en 2002.

⁹⁸ Particulièrement impressionnante aura été la naïveté de la communauté internationale qui l'a rendue aveugle à certains enjeux politiques soudanais dans le déroulement de la crise au Darfour. Il aurait fallu pour y prêter attention faire moins preuve de condescendance, voire d'indifférence méprisante vis-à-vis des grands partis traditionnels.

⁹⁹ N. Abba, *Mangalmé 1965 : la révolte des Moubi*, Saint-Maur, Editions Sépia, 1996.

pas au Tchad à cause de la poursuite des combats¹⁰⁰.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les péripéties de la vie politique soudanaise et darfourienne ont également suscité des migrations : pour faire nombre, le versant soudanais a appelé à la rescousse ses parents de l'autre côté d'une frontière qui n'avait pas de signification pour ces populations (par exemple, en 1980, le choix d'un gouverneur arabe provoqua l'ire des Four et son remplacement par le notable four, Ahmed Direige). Mais il faudrait aussi citer la constitution du Frolinat à Nyala, qui incita des proches de l'équipe dirigeante à s'y installer à demeure (jusqu'à aujourd'hui)¹⁰¹.

Les années Habré furent aussi un moment clef de cet accroissement démographique au Soudan. D'une part, fort de ses appuis libyens, le Conseil démocratique révolutionnaire de Ahmat Acyl (et surtout de Acheikh Ibn Omar) se regroupa au Darfour pour mener la lutte contre Hissène Habré revenu au pouvoir en juin 1982 à N'djamena. Des oppositions plus diverses vinrent s'y agglutiner. D'autre part, tout poussait à une radicalisation des affrontements entre Arabes et Masalit, et Arabes et Four, entre 1987 et 1989 : la détérioration de la situation au Darfour après la sécheresse, le laisser-faire de Khartoum vis-à-vis des agissements libyens, et l'impuissance face aux attaques des forces gouvernementales tchadiennes sur son propre territoire¹⁰².

Dans les années 1990, les excellentes relations entre Khartoum et N'djamena auraient pu contribuer à une normalisation et une réconciliation dans l'est du Tchad, ainsi qu'à des flux en sens inverse du Soudan vers le Tchad. La réalité fut hélas différente : les quelques velléités de réconciliation du président tchadien furent sans lendemain alors que des bandes de Zaghawa du Biltine volaient le bétail en toute impunité et confisquaient les terres à l'est du Tchad. Les conséquences furent les mêmes que dans les années 1980. Les communautés chassées ne rêvèrent que de se venger des offenses faites (y compris sur le territoire soudanais) et s'inscrivirent dans les rivalités locales pour obtenir ce dont l'exil les privait : un statut social, souvent une citoyenneté, quelquefois même l'engagement dans les forces armées soudanaises.

Les réactions des deux régimes, surtout dans les dernières années, ne doivent pas laisser place au moindre doute. Idriss Déby, peut-être pour crédibiliser ses critiques vis-à-vis de Khartoum, a usé et abusé d'une rhétorique anti-arabe qui a eu des effets détestables au Ouaddaï et au Salamat. Quant à l'État soudanais, il a transformé en politique les opportunités que ces migrations avaient offertes par le passé : en appelant ainsi à une modification drastique de la carte démographique du Darfour, il s'assure également des contingents au statut précaire, donc mieux disposés que d'autres à faire les sales besognes pour obtenir un statut.

Les *janjawid* apparaissent ainsi comme une expression d'une histoire violente et déterminée

¹⁰⁰ Entretiens à N'djamena, janvier 2006. Echange de courriels, juillet 2006.

¹⁰¹ A. Hagggar, *op. cit.* (2007), note 86. Entretiens à N'djamena, mars 2006.

¹⁰² R. Marchal « The unseen regional implications of the crisis in Darfur », in Alex de Waal, *op. cit.* (2007) pp. 173-198 ; S. Harir, « "Arab" belt versus "African" belt. Ethno-political conflicts in Darfur and the regional cultural factors », in S. Harir, T. Tvedt, *Short-cut to Decay. The Case of Sudan*, Uppsala, The Scandinavian Institute of African Affairs, 1994, pp. 145-184.

autant par l'environnement que par la politique, par des compétitions locales et par des enjeux centraux dans les deux pays voisins. Ils relèvent donc de logiques différentes mais qui ont pu converger grâce aux rôles que se sont attribués certains éléments de l'administration du Darfour et la paranoïa du régime soudanais (après l'attaque de l'aéroport d'el-Fasher en avril 2003). Ceci explique d'une certaine façon que leur existence ne pouvait être que de courte durée : milices d'autodéfense tribales, milices pluritribales stipendiées par le pouvoir central, bandits de grand chemin acquis pour un temps à la cause de l'Etat. Leur unité ne valait que par l'intensité du combat et l'ampleur du pillage. Lorsque l'essentiel fut acquis, les dynamiques propres prévalurent d'autant plus rapidement que les accords de paix discutés à Abuja pouvaient se résumer à un constat : la pacification du Darfour donnerait lieu à un mouvement d'aspiration dans la fonction publique régionale et il faudrait alors pouvoir exiger sa part. Pour faire valoir une telle exigence, il fallait soudain considérer les rapports de force entre groupes arabes et se faire coopter par le pouvoir central, ce qui éclaire, sans nul doute, le basculement de certains responsables *janjawid* du côté de la rébellion...

CONCLUSION

Il est difficile de conclure ce qui, au fil des pages, apparaît autant comme un programme de recherche que comme un relevé de conclusions. S'il est une manière de résumer l'ensemble de notre réflexion, c'est de le référer à son titre : la marge, les marges.

Dans une première partie, on a tenté par la critique des perceptions de l'Etat centrafricain et des projets de reconstruction de mettre l'accent sur l'intérêt d'une approche a-centrée tant dans l'analyse que dans la prescription politique. On a ainsi voulu montrer combien l'Etat centrafricain peut matérialiser un certain dispositif régional de trajectoires étatiques. Ainsi, ce qui est aujourd'hui perçu comme une accumulation de dysfonctionnements pourrait être paradoxalement interprété comme l'ultime couche d'une sédimentation de pratiques et de fonctionnements de l'appareil d'Etat déjà perceptibles dans la phase coloniale à travers la forme concessionnaire : c'est pour cela qu'il serait stimulant de travailler autant sur une archéologie du pouvoir armé que sur une histoire de la construction étatique dans cette région. Quant aux politiques internationales, elles sont fondamentalement conçues à partir d'une vision fiscaliste de l'Etat, qui, paradoxalement, a toujours été prise en défaut, comme d'ailleurs les tentatives de moralisation du comportement des « corps habillés ».

L'analyse proposée ici suggère donc d'emprunter une voie de traverse qui ne se référerait pas aux objectifs centraux conventionnels (tant que dure la mode actuelle) de la reconstruction de l'Etat mais qui, au contraire, consisterait à adopter une approche qui laisserait, par exemple, un rôle important aux Etats voisins dans les régions frontalières (en quelque sorte, créer « de l'Etat » par l'Etat en dopant sa présence à la marge) et à avoir une approche qui remette en cause les raisonnements trop conventionnels sur l'articulation

entre sécurité et développement, entre sécurité et gouvernance. Il reste que la communauté internationale est mal outillée pour procéder à un tel réexamen critique dans la mesure où les enjeux de la coordination entre principaux donateurs dépassent de loin ceux d'un succès en RCA. Malgré, déjà, de longues années de dénonciation de l'aide comme un dispositif antipolitique¹⁰³ qui condamne à l'échec, les donateurs persistent et signent.

Un tel déplacement de la problématique ne pourra se réaliser sans susciter une reconfiguration de l'arène politique ainsi qu'une remise en cause de l'appétence au factionnalisme armé qui semble aujourd'hui caractériser le Tchad, la République centrafricaine (pour ne pas mentionner la fragmentation des mouvements armés depuis octobre 2005 au Darfour), la crise non résolue dans l'est de la République démocratique du Congo et l'évolution des formes de violence au Cameroun¹⁰⁴ tout comme au Congo Brazzaville. Une telle situation est sans doute caractéristique d'un système politique où il n'y a pas d'accords ni d'alliances mais seulement des ralliements, et où l'assassinat politique et le départ en rébellion restent des instruments de régulation importants. L'inscription dans la durée d'un tel système politique violent est confortée par la passivité ou l'accord d'une certaine frange de la communauté internationale. Dans le cas du Tchad, c'est ce qu'atteste une fois de plus l'attitude du gouvernement français après la publication d'un rapport sur les événements de février 2008 à N'djamena¹⁰⁵. Ce fonctionnement – dont, aujourd'hui, la Centrafrique est également une illustration paradigmatique – souligne que les hommes et femmes politiques qui ont fait le choix d'une activité pacifique dans l'opposition sont sans doute condamnés à s'y maintenir puisque seul l'accord des partis armés est conçu comme une condition dirimante : il y a donc peu de chances pour qu'une arène politique pacifiée puisse émerger rapidement dans cette région faute d'un véritable *aggiornamento* des grandes puissances.

La seconde partie du texte est une invitation à mener un travail sur certains des groupes armés qui possèdent une identité qu'on qualifiera ici de frontière ou de marge. Ils représentent une singularité historique, peut-être caractéristique d'un certain type de gestion des périphéries des Etats concernés. Ils sont surtout le produit non seulement d'une intégration étatique particulière, mais de politiques spécifiques de gouvernements et d'administrations locales. En mettant l'accent sur de telles entités, il s'agit d'abord de montrer combien de tels mouvements sont différents des grandes compagnies du Moyen Age – une comparaison qui a été faite indûment à un moment donné, dans le cas des conflits du fleuve Mano et de

¹⁰³ Pour reprendre le titre de l'ouvrage désormais classique de J. Ferguson, *The Anti-Politics Machine : « Development », Depoliticization and Bureaucratic Power in Lesotho*, Minneapolis, University of Minneapolis Press, 1994.

¹⁰⁴ S. Issa, « La prise d'otages aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad : une nouvelle modalité du banditisme transfrontalier », *Polis*, Vol. 13, n° 1-2, 2006, pp. 119-146 ; J. Roitman, *Fiscal Disobedience. An Anthropology of Economic Regulation in Central Africa*, Princeton et Oxford, Princeton University Press, 2005.

¹⁰⁵ Rapport de la commission d'enquête sur les événements du 28 janvier au 8 février, 10 septembre 2008, disponible à l'adresse suivante : <http://www.fidh.org/IMG/pdf/Rapportcommissiondenquete.pdf>

la crise ivoirienne¹⁰⁶. On veut aussi souligner à la suite de Marielle Debos, par exemple, combien la construction d'une issue à la guerre doit considérer ces groupes pour ce qu'ils sont : des groupes armés de la frontière disposés à poursuivre de l'autre côté d'une ligne irréaliste une guerre qui aurait cessé d'un côté¹⁰⁷.

Au-delà de l'analyse de la constitution de tels mouvements, de la variété de leurs trajectoires et des éventuelles prescriptions qu'on doit en tirer, leur existence manifeste une exigence restée pour l'heure sans réponse : écrire une histoire des conflits qui ont émaillé la région depuis l'indépendance (et avant) à partir des sites où se sont cristallisés ces groupes armés. Cette histoire ne pourrait prétendre à devenir le seul récit explicatif, puisque par définition elle ne se ferait que sur les marges. Que deviendrait dans un tel dispositif d'analyse, le conflit Nord-Sud au Soudan ? Peut-être serait-il la répétition de l'échec déjà notable au XIX^e siècle de la constitution d'une armée régionale ?¹⁰⁸ Peut-être serait-il aussi la tentative de constitution d'une citoyenneté des marges (puisque les insurgés soudanais en ont accueilli de nombreux représentants qui ont combattu à leurs côtés) contre les centres étatiques de la région – tentative rendue caduque par les accords de paix signés avec Khartoum en janvier 2005 ?¹⁰⁹

¹⁰⁶ M. Galy, « De la guerre nomade : sept approches du conflit autour de la Côte d'Ivoire », *Cultures et conflits*, n° 55, 2004, pp. 163-196.

¹⁰⁷ Voir aussi R. Marchal, « The roots of the Darfur conflict and the Chadian civil war », *Public Culture*, Vol. 20, n° 3, 2008, pp. 429-436.

¹⁰⁸ D. Johnson, « The structure of a legacy : Military slavery in northeast Africa », *Ethnohistory*, Vol. 36, n° 1, 1989, pp. 72-88.

¹⁰⁹ Renvoyant ainsi ironiquement – puisqu'au seul niveau militaire, la dimension politique étant restée dans les abîmes – à l'idée d'un « Nouveau Soudan » décrit par John Garang en 1983.

Annexe

Carte régionale

